

# COLLECTION DES RaPPORTS

JUILLET 91

■ N° 104

**CREDOC**  
*"Bibliothèque"*  
142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS  
Tél. : (1) 40 77 85 08

PAUVRETE ET REVENU MINIMUM D'INSERTION :  
ATTITUDES ET OPINIONS



Jean-Luc Volatier

Crédoc - Collection des rapports.  
N° 104. Juillet 1991.

CREDOC•Bibliothèque



# CRÉDOC

**CREDOC**

PAUVRETE ET REVENU MINIMUM D'INSERTION :  
ATTITUDES ET OPINIONS

Jean-Luc Volatier

Secrétariat : Lucette Laurent

Juillet 1991

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

**Etude réalisée à la demande de :**

- . La Caisse Nationale des Allocations Familiales.**
- . La Commission Nationale d'Evaluation du R.M.I.**

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint)**
- . Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent, Olivier Martin, Viviane Payet-Thouvenot, Jean-Luc Volatier.**

**C R E D O C**

**Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort**

## **Troisième partie**

### **Opinions sur les bénéficiaires**

## C H A P I T R E 5

### QUELLE PERCEPTION LES FRANÇAIS ONT-ILS DES BÉNÉFICIAIRES DU R.M.I ?

#### 5.1- Les groupes de bénéficiaires : jeunes, sans qualification, chômeurs, pauvres ou démunis, femmes seules, ouvriers, immigrés.

##### 5.1.1 - Les mots les plus souvent utilisés

On a posé, dans la vague d'Automne 1990 de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", une question ouverte visant à recueillir l'image qu'ont les Français des bénéficiaires du R.M.I. Bien entendu, nous souhaitons obtenir des résultats qui dépendent le moins possible de la formulation de la question. La méthode de dépouillement utilisée a donc été **une analyse lexicale**, et non un post-codage. Le premier avantage de cette méthode est sa plus grande objectivité : dans le cas d'un post-codage, on sait que le codificateur est amené à faire, peu ou prou, des interprétations qui peuvent biaiser en partie les résultats. Le deuxième avantage est son automaticité qui, d'ailleurs, permet les comparaisons entre plusieurs années sans que se pose le problème de l'hétérogénéité de la codification.

L'intitulé de la question posée est le suivant : *"Quand vous pensez à ceux qui touchent le R.M.I, à quels groupes ou catégories de population pensez-vous en premier lieu ?"*

L'étude des mots les plus souvent employés (1) en réponse à cette question révèle tout d'abord que ce sont les groupes sociaux effectivement concernés par le R.M.I qui sont cités en premier : les chômeurs (439 citations), les jeunes ( 289 citations) les pauvres ou défavorisés (252 citations pour les deux mots).

-----  
(1) Un mot est ici l'ensemble des formes (formes conjuguées des verbes, singulier et pluriel, féminin et masculin,...) d'un même mot. Par exemple, on a regroupé les formes suivantes : travailler, travaillent, travaille. Dans quelques cas où les mots utilisés étaient très peu fréquents et n'auraient pas été pris en compte dans l'analyse, on a regroupé des synonymes très proches. Par exemple, les mots séparé et divorcé. On a, d'autre part, supprimé de l'étude les mots de moins de 3 lettres et ceux qui se sont avérés faiblement porteurs de sens : "les", "ils", "quelque", "gens", ...

La présence de la réponse "immigré" en cinquième position relativise cependant cette première observation, dans la mesure où ce mot est utilisé négativement, on le verra plus loin.

D'autre part, les mots les plus souvent utilisés sont aussi bien des termes relatifs à un besoin d'insertion (chômeur, qualification, formation) que des termes correspondant à un manque de revenus (pauvre, défavorisé,...). Le nombre de locutions utilisées traduisant un "manque", une absence (sans, pas, ne) est aussi frappant.

**Tableau E1**

*Quand vous pensez à ceux qui touchent le R.M.I., à quels groupes ou catégories de population pensez-vous en premier lieu ?*

*Mots les plus fréquemment employés (plusieurs occurrences possibles par répondant)  
(mots utilisés plus de 100 fois)*

Mot	Fréquence
chômeur.....	439
sans .....	294
jeune.....	289
pas .....	268
immigré (1) ...	179
ouvrier.....	172
qualification ...	144
plus (2).....	143
pauvre .....	127
défavorisé.....	125
formation .....	118
longue durée...	112
ne .....	109

- 
- (1) Le mot immigré correspond ici au regroupement des mots suivants : immigré, étranger, maghrébin, nord-africain, expatrié, arabe, portugais, noir, algérien, africain, musulman. Ces mots n'ont pas, bien entendu, la même signification, mais sont utilisés par les enquêtés dans des acceptations voisines. Le regroupement est ici nécessaire pour pouvoir disposer d'effectifs de répondants suffisamment grands.
- (2) Ce mot est utilisé dans plusieurs sens. Par exemple, il est parfois associé à "rien" dans "plus rien", mais il peut être aussi parfois utilisé comme synonyme de "davantage".

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Introduction</b> .....	1
 <b>Première partie : Deux thèmes qui éclairent les opinions sur le R.M.I.</b>	
<b>CHAPITRE 1 : Opinions sur les pauvres et la pauvreté</b> .....	7
1.1 - Pourquoi y a-t-il des pauvres : malchance ou manque d'effort ?.....	7
1.2 - "Il y aura toujours de la pauvreté dans notre société" .....	10
1.3 - Cinq attitudes vis-à-vis des pauvres et de la pauvreté .....	11
1.4 - L'évaluation du revenu minimal est toujours aussi élevée depuis 1980	17
1.5 - Les ressources minimales considérées comme nécessaires pour assurer l'alimentation sont également assez élevées .....	17
 <b>CHAPITRE 2 : Une variable clef : les opinions sur la condition d'insertion</b> .....	21
2.1 - Même si l'on penche assez souvent pour un droit automatique ... ..	21
2.2 - ... On trouve quand même normal qu'il y ait une condition d'insertion	23
2.3 - Les partisans de la condition d'insertion : par principe ou par souci progressiste, avec rigueur ou modération .....	24
2.4 - Les adversaires de la condition d'insertion .....	27
 <b>Deuxième partie : Opinions sur le R.M.I et sur ses modalités d'application</b>	
<b>CHAPITRE 3 : Les principales opinions vis-à-vis du R.M.I</b> .....	35
3.1 - La population est toujours très majoritairement favorable au R.M.I .	35
3.2 - Selon les Français, le R.M.I atteint bien la population qui en a besoin, mais quelques groupes sont "dubitatifs" .....	37
3.3 - Le R.M.I et l'incitation à la recherche d'un travail .....	41
 <b>CHAPITRE 4 : Opinions sur les modalités d'application du R.M.I</b>	47
4.1 - La durée de versement ne doit pas être limitée .....	47
4.2 - Cumul d'un travail et d'un complément de R.M.I .....	51

## **Troisième partie : Opinions sur les bénéficiaires**

<b>CHAPITRE 5 : Quelle perception les Français ont-ils des bénéficiaires du R.M.I ? .....</b>	<b>57</b>
5.1 - Les groupes de bénéficiaires : jeunes, sans qualification, chômeurs, pauvres ou démunis, femmes seules, ouvriers, immigrés .....	57
5.2 - Comment les Français perçoivent-ils les possibilités potentielles des bénéficiaires du R.M.I ? .....	70

## **Quatrième partie : L'action des pouvoirs publics et des particuliers**

<b>CHAPITRE 6 : Action des pouvoirs publics et des particuliers .....</b>	<b>79</b>
6.1 - Les pouvoirs publics ne font pas assez pour lutter contre la pauvreté	79
6.2 - L'insertion est l'affaire de tous .....	83

## **Cinquième partie : Synthèse des opinions sur le R.M.I**

<b>CHAPITRE 7 : Synthèse des opinions sur le R.M.I : Rigueur et générosité, radicalisme et mesure .....</b>	<b>87</b>
7.1 - La structure des opinions sur le R.M.I .....	88
7.1.1 - Rigueur et générosité .....	88
7.1.2 - Radicalisme et mesure .....	91
7.2 - Caractérisation des opinions selon les variables socio-démographiques	95
7.3 - Les opinions sur les pauvres et la pauvreté .....	99
7.4 - Opinions sur le R.M.I et attitudes à l'égard de la politique sociale ...	101
<b>Conclusion .....</b>	<b>105</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>111</b>

## Introduction

Analyser l'opinion des Français sur le Revenu Minimum d'Insertion ne répond pas à la seule volonté de connaître, par l'intermédiaire d'un sondage ponctuel, les attitudes de la population à l'égard d'une mesure politique parmi d'autres. Une des grandes nouveautés du R.M.I est en effet de devoir faire l'objet, de par la loi, d'une évaluation à la fois indépendante et transparente. C'est la raison même de la création de la Commission Nationale d'Evaluation du R.M.I .

Bien entendu, la majeure partie des études engagées dans le but d'apporter les éléments nécessaires à l'évaluation du R.M.I n'ont pas pour objet d'étudier les opinions des Français, mais d'observer les conditions réelles de mise en oeuvre de la prestation et de mesurer les effets de cette mesure sur les situations de pauvreté-précarité, comme ses incidences directes ou indirectes sur les politiques publiques nationales ou locales.

Cependant, l'observation suivie et détaillée de l'opinion publique dans ce domaine est aussi nécessaire. Elle permet en effet d'apprécier la connaissance qu'ont les Français de cette action, l'image qu'ils ont de la prestation et de ses bénéficiaires et les jugements qu'ils portent en la matière. Ces opinions et attitudes doivent être très largement connues :

- elles doivent l'être des évaluateurs, qui sont certes amenés à émettre des jugements d'experts, mais qui ne peuvent pour autant faire abstraction de l'opinion publique sur des sujets qui, du fait des masses financières concernées et de la charge sensible qu'ils représentent, occupent une place centrale dans le débat social.
- les décideurs publics ne peuvent pas méconnaître non plus les jugements portés par la population, ne serait-ce d'abord que pour décider des actions à mener ultérieurement, chaque mesure politique n'étant jamais totalement "isolée", ni totalement "définitive".

- Enfin, chaque Français doit pouvoir connaître les opinions de ses concitoyens pour mieux comprendre les débats existants et construire ou forger une position personnelle.

C'est avec ce souci de transparence que le CREDOC, à travers l'enquête "**Conditions de vie et Aspirations des Français**", recueille depuis trois ans les opinions des Français sur le Revenu Minimum d'Insertion, d'abord à la demande de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), puis également de la Commission Nationale d'Evaluation du R.M.I. Suite aux enquêtes d'automne 1988<sup>1</sup> et 1989<sup>2</sup>, une troisième vague a eu lieu en décembre 1990 auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatif de la population française de 18 ans et plus.

A la simple répétition de questions identiques d'une année sur l'autre, nous avons préféré l'adaptation du questionnaire pour mieux appréhender, chaque année, la structure des opinions. L'inconvénient majeur de l'adoption d'une telle méthode est la difficulté d'établir un suivi, car la comparabilité des réponses obtenues n'est souvent pas assurée. C'est la principale raison pour laquelle on ne trouvera pas dans ce rapport d'analyses évolutives. L'avantage est en revanche de stimuler la réflexion en développant, chaque année, de nouvelles pistes et en précisant mieux les intitulés des questions anciennement posées.

Trois thèmes ont ainsi été plus particulièrement approfondis dans l'enquête de décembre 1990 :

- Le premier porte sur l'image qu'ont les Français des pauvres et de la pauvreté. L'hypothèse émise était que les opinions sur le R.M.I devaient dépendre en partie de la réponse que l'on peut donner à la question : *pourquoi les pauvres le sont-ils ?*
- D'autre part, les deux enquêtes précédentes ont mis en évidence que l'action d'insertion qui accompagne le versement de la prestation était conçue diversement dans la population : *est-elle comprise comme une stricte contrepartie au versement du R.M.I. et donc comme une exigence vis-à-vis du bénéficiaire ? Est-elle perçue comme une exigence vis-à-vis de la société ?* Nous avons donc continué à affiner

<sup>1</sup> "L'opinion publique face au R.M.I. Rigueur et générosité", F. Chateau, Collection des Rapports, n°75, CREDOC, Mars 1990.

<sup>2</sup> "Le R.M.I. à l'épreuve de l'opinion", V. Payet-Thouvenot, Collection des Rapports, n°88, CREDOC, Octobre 1990.

l'analyse de la perception que les Français ont du rôle de cette "condition d'insertion". Une fois cette analyse réalisée, l'hypothèse à tester était la suivante : *ces différences d'appréciations contribuent-elles à l'existence du consensus actuel en faveur du R.M.I ?* C'est le deuxième thème qui sera étudié dans ce rapport.

- Enfin, *l'idée que chacun d'entre nous peut avoir des groupes de la population bénéficiaires du R.M.I ne peut-elle influencer les opinions relatives à cette mesure ?* Pour répondre à cette question et permettre aux enquêtés de s'exprimer librement à ce sujet sans fixer de liste-réponse, une analyse lexicométrique (c'est-à-dire des mots utilisés par les enquêtés pour qualifier les principaux groupes de bénéficiaires) a été réalisée.

Le plan de ce document tient compte des relations qui ont pu être mises en évidence entre les différentes opinions exprimées par les Français. Ainsi, les deux thèmes qui apparaissent comme les plus éclairants pour analyser les attitudes sur le R.M.I. ont été développés dans la **première partie**. Ce sont les opinions sur les pauvres et la pauvreté d'une part, sur la condition d'insertion, d'autre part. Ces représentations permettent de mieux comprendre les jugements sur la prestation proprement dite et sur ses modalités d'application, ce qui constitue l'objet de la **deuxième partie**. L'image qu'ont les Français des bénéficiaires intervient en **troisième partie** de l'étude ; elle est relativement isolée des deux parties précédentes car ces représentations s'avèrent relativement indépendantes des opinions sur le R.M.I. La réflexion a été ensuite élargie (**quatrième partie**) au thème plus général de l'action des particuliers et des pouvoirs publics contre la pauvreté : les particuliers doivent-ils, selon les Français, participer au travail d'insertion ? Une analyse factorielle permettra enfin, dans une **cinquième partie**, de synthétiser les opinions au sujet de cette prestation.

C'est donc bien par l'étude des opinions des Français sur les pauvres et la pauvreté que débute ce rapport, car ces opinions définissent des points de repères autour desquels les opinions sur le R.M.I se construisent.

## L'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Réalisé chaque automne depuis 1978, avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984, ce système d'enquêtes contractuel a pour objet l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation dans notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale.

Son objectif est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé à la fois sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des "*coupes instantanées*" dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de la mise en place de cet instrument, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

De ces objectifs, découlent les trois caractéristiques principales du système d'enquêtes :

- Les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques ou contractuelles, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues.
- Le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), volontairement mêlée à un grand nombre d'indicateurs de situations.
- Une périodicité annuelle. Environ les deux tiers du questionnaire sont reconduits tous les ans. Cependant, certaines questions reviennent avec une périodicité plus grande que d'autres. Ces variations proviennent du caractère contractuel de nos interrogations.

Indiquons enfin que l'enquête porte, à chaque vague, sur un échantillon de 2000 individus, représentatif de l'ensemble des Français métropolitains de 18 ans et plus. La méthode adoptée est celle des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région et taille d'agglomération). L'échantillon est renouvelé à chaque vague. Les 2000 personnes de chacune des vagues sont interrogées à domicile par des enquêteurs professionnels.

## **Première partie**

**Deux thèmes qui éclairent les opinions  
sur le R.M.I :**

- Opinions sur les pauvres et la pauvreté**
- Opinions sur la condition d'insertion**

## C H A P I T R E 1

### O P I N I O N S S U R L E S P A U V R E S E T L A P A U V R E T E

Le regard que les Français portent sur le Revenu Minimum d'Insertion et sur les bénéficiaires de cette mesure dépend, en premier lieu, de l'idée qu'ils se font des pauvres - en particulier, pourquoi le sont-ils ?- et de la pauvreté. Nous avons pu vérifier ce qui n'était au départ qu'une hypothèse de travail en introduisant, en décembre 1990 dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", plusieurs questions sur le jugement que la population porte sur les pauvres et la pauvreté.

#### 1.1 - Pourquoi y-a-t-il des pauvres : malchance ou manque d'effort ?

*Comment devient-on pauvre ?* C'est sur ce premier point que nous avons d'abord interrogé les Français, de façon à apprécier l'importance qu'ils donnent à la responsabilité individuelle dans l'apparition d'une situation de pauvreté. Voici l'énoncé de la première question posée sur ce thème :

*. Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? (Décembre 1990)*

	(en %)
. C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance .....	60,4
. C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir .....	36,4
. Ne sait pas .....	3,2
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Une assez large majorité de la population (60,4 %) considère donc que le manque de chance, plus que le manque d'effort, est la cause principale de la pauvreté au niveau individuel, mais il n'y a pas unanimité sur cette question.

Le type de réponse est lié à l'âge, au niveau d'instruction et au milieu social :

\* Les personnes qui évoquent plus souvent la "malchance" sont d'abord les bacheliers ou ceux qui ont fait des études supérieures (68 % d'entre eux estiment que ceux qui vivent dans la pauvreté le sont plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance). Ce sont aussi des individus à la fois jeunes et diplômés (74 % des moins de 30 ans ayant le bac ont choisi cette réponse). Mais on y trouve aussi des chômeurs ou des personnes vivant avec un chômeur (72 %).

\* Celles qui, au contraire, pensent que les personnes vivant dans la pauvreté sont démunies parce qu'elles "n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir" (36 % de la population, rappelons-le) sont plutôt des artisans commerçants, des non-diplômés d'enseignement général, des individus disposant d'un patrimoine (valeurs mobilières en particulier) ou vivant en habitat pavillonnaire.

**Tableau A1**

**Raison qui explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté  
- selon un indice de patrimoine<sup>1</sup> -  
(décembre 1990)**

	(en %)		
	Elles n'ont pas eu de chance	Elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir	Ensemble (*)
pas de patrimoine .....	70,6	26,3	100,0
un élément de patrimoine .....	64,2	34,3	100,0
deux éléments de patrimoine .	59,2	36,0	100,0
trois éléments de patrimoine ..	59,5	37,3	100,0
quatre éléments de patrimoine	57,2	38,2	100,0
cinq éléments de patrimoine et plus	54,0	42,7	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>60,4</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>

(\*) y compris les non-réponses non détaillées dans le tableau

<sup>1</sup> - Pour établir cet indice de patrimoine, on a cumulé les types de patrimoine recensés dans l'enquête : logement principal en accession à la propriété ou complètement acquis avec pondération selon la taille d'agglomération, résidence secondaire, valeurs mobilières, placements immobiliers ou fonciers.

Ainsi, 41 % des personnes vivant en pavillon individuel, contre 36 % dans l'ensemble de la population, pensent que les pauvres sont dans leur situation parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir. Sont également d'accord avec cette opinion :

45 % des détenteurs de valeurs mobilières

51 % des artisans commerçants ou chefs d'entreprise.

39 % des personnes n'ayant pas de diplôme d'enseignement général.

Bien entendu, les enquêtés ont choisi entre deux items à une question fermée. *Ceux qui ont opté pour la première modalité ne considèrent donc pas forcément tous dans l'absolu que les pauvres n'ont pas eu de chance. Ils peuvent avoir choisi cet item parce qu'ils rejettent l'autre, en particulier parce qu'ils refusent l'idée d'une responsabilité individuelle des pauvres ou la connotation un peu moralisatrice du mot "effort".* La malchance doit donc être considérée ici dans sa plus large acception ; elle peut englober l'éducation, les conditions de vie familiales ou plus généralement la société. Un effet symétrique et opposé peut conduire aussi certains enquêtés à choisir plutôt la deuxième modalité que la première parce qu'ils refusent l'idée de hasard dans une telle situation.

Ces précisions ne signifient pas que l'énoncé de la question doit être mis en cause. Bien au contraire, elle force à choisir clairement entre d'un côté, le hasard ou les déterminismes socio-culturels, et d'un autre côté, la responsabilité individuelle. Nous avons déjà vu que cette question faisait ressortir l'existence dans la population de deux pôles distincts sur le plan socio-démographique. Nous verrons plus loin que ces réponses éclairent considérablement les attitudes vis-à-vis du R.M.I et des bénéficiaires de cette mesure.<sup>2</sup>

Mais cette appréciation du rôle de la responsabilité individuelle dans la pauvreté est complétée par une seconde dimension : le degré d'optimisme de chacun quant aux possibilités de lutter contre ce fléau.

---

<sup>2</sup> - Dans l'enquête *"La perception de la pauvreté en Europe"* de l'été 1989 commandée par la Direction Générale de l'Emploi, des Relations industrielles et des Affaires sociales de la Commission des Communautés Européennes, on retrouve la même opposition entre responsabilité individuelle d'une part et malchance ou responsabilité collective d'autre part. L'intitulé de l'item "responsabilité individuelle" est dans cette enquête relativement péjoratif : "c'est par paresse ou par mauvaise volonté". Il est probable que le faible taux obtenu pour cette réponse (14 %) est en partie dû au libellé de cette modalité, qui peut expliquer un grand nombre de non-réponses (12 %) et à l'existence d'un nombre de modalités plus élevé que dans l'enquête "Aspirations et Conditions de vie".

## 1.2 - "Il y aura toujours de la pauvreté dans notre société".

La seconde question posée porte ici sur la pauvreté en général, et non sur les personnes qui vivent dans la pauvreté. Elle diffère en cela de la question précédente.

. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus en accord ? (décembre 1990)

	en %
1. Dans une société comme la nôtre, il y aura toujours de la pauvreté.....	66,7
2. Dans une société comme la nôtre, on peut venir à bout de la pauvreté. ...	33,1
3. Ne sait pas	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>

Réalisme ou pessimisme ? Selon ses propres convictions, on pourra qualifier différemment le choix majoritaire de la population : pour les deux tiers des Français, il y aura toujours de la pauvreté dans notre société. Mais nous verrons plus loin<sup>3</sup> que ce point de vue n'est pas forcément synonyme de fatalisme. Détaillons maintenant les caractéristiques socio-économiques les plus souvent rencontrées parmi ceux qui pensent qu'on peut venir à bout de la pauvreté (33 % de la population).

Dans aucune catégorie socio-démographique simple et suffisamment nombreuse (classe d'âge ou CSP ou niveau d'études, etc), on ne trouve une majorité d'enquêtés qui estiment que l'on puisse venir à bout de la pauvreté.

Les personnes privilégiant le plus souvent une telle approche, que, par convention, l'on qualifiera dans la suite d' "optimistes", sont d'abord celles ayant fait des études supérieures (41 % d'entre elles, contre 33 % dans l'ensemble de la population). On trouve aussi des fortes minorités d'optimistes dans la classe d'âge des 35-49 ans (40 %), parmi les enquêtés dont le conjoint a lui-même fait des études supérieures (41 %) et parmi ceux qui ont des enfants de moins de 16 ans (37 %).

A l'opposé, ceux qui considèrent qu'il y aura toujours de la pauvreté se rencontrent plus souvent parmi les personnes âgées de 65 ans et plus (76 % d'entre elles) et donc, corrélativement, parmi les retraités (73 %). Les non-diplômés et les personnes ayant le seul certificat d'études sont relativement plus nombreuses à répondre qu'il y aura toujours de la pauvreté (71 %, contre 67 % dans l'ensemble de la population). Enfin,

<sup>3</sup>Par exemple, à travers les jugements portés sur l'avenir des bénéficiaires du R.M.I.

les personnes n'ayant aucun enfant de moins de 16 ans pensent aussi plus souvent (69 %) qu'il y aura toujours de la pauvreté dans une société comme la nôtre.

En résumé, les caractéristiques socio-démographiques qui interviennent ici le plus souvent sont le niveau culturel, l'âge et la présence d'enfants dans le ménage : aux moins diplômés, aux plus âgés et aux personnes sans enfants à charge le plus fort sentiment de ne pouvoir venir à bout de la pauvreté.

On peut d'ores et déjà remarquer un point commun entre les deux questions sur la pauvreté analysées ici : chacune des réponses à ces deux interrogations est liée au niveau culturel de l'interviewé. Les diplômés sont à la fois plus "compréhensifs" vis-à-vis des pauvres et plus "optimistes".

En revanche, seule la première question sur les causes de la pauvreté est liée à la situation socio-professionnelle. La sensibilité des professions indépendantes aux notions d'effort et de responsabilité individuelle est aussi une constante de l'étude. A l'opposé, les personnes ayant une expérience personnelle du chômage, et donc du risque de "désinsertion", manifestent plus souvent de la compréhension vis-à-vis des individus en situation de pauvreté. Il est plus que probable que certaines d'entre elles en connaissent personnellement.

Mais avant d'étudier la définition du seuil de pauvreté selon les Français, il est intéressant de compléter cette première image des pauvres et de la pauvreté par un croisement des réponses à ces deux questions : *"pourquoi les pauvres le sont-ils ?"* et *"y aura-t-il toujours de la pauvreté ?"* En effet, la réponse à l'une des deux interrogations ne permet pas de préjuger des réponses à l'autre ; on obtient ainsi une partition en cinq groupes d'opinion distincts. On verra, par exemple, que les diplômés et les chômeurs, réunis par leur approche "compréhensive" des causes de la pauvreté, se différencient selon leur degré d'optimisme.

### **1.3 - Cinq attitudes vis-à-vis des pauvres et de la pauvreté.**

Les deux questions étudiées sur les pauvres et la pauvreté sont statistiquement indépendantes. C'est un résultat qui n'était pas évident a priori. L'impression que l'enquêté peut avoir sur l'évolution de la pauvreté dans notre société n'a pas de lien avec la raison pour laquelle, toujours d'après lui, les personnes sont en situation de

pauvreté. Le tableau A2 ci-dessous permet de constater que le pourcentage de personnes qui déclarent qu'il y aura toujours de la pauvreté dans notre société est pratiquement le même parmi ceux qui considèrent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir (66 %) et parmi ceux qui, au contraire, pensent que les pauvres le sont par malchance (67 %). Le croisement de ces deux variables permet de relever ainsi quatre types d'attitudes vis-à-vis des pauvres et de la pauvreté, correspondant aux quatre cases de la partie supérieure du tableau A2, auxquelles s'ajoute la catégorie des personnes qui ne se sont pas prononcées à l'une des deux questions.

**Tableau A2**

**Y aura-t-il toujours de la pauvreté dans notre société ?  
- selon la raison pour laquelle les pauvres sont dans cette situation -**

	Il y aura toujours de la pauvreté	On peut en venir à bout	Ne sait pas	ENSEMBLE
Ils n'ont pas eu de chance	<b>A</b> 67.0	<b>B</b> 32.8	0.2	100.0
Ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir	<b>C</b> 65.9	<b>D</b> 34.0	0.1	100.0
Ne sait pas	69.1	28.3	2.6	100.0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>66.7</b>	<b>33.1</b>	<b>0.3</b>	<b>100.0</b>

**A-** On peut ainsi considérer en premier lieu -et ce sera la première des cinq attitudes- *qu'il y aura toujours de la pauvreté et que celle-ci est due, sur le plan individuel, à un manque de chance* : des phénomènes collectifs que la société ne maîtrise pas conduisent à ce que l'on pourrait appeler une fatalité. Cette opinion est la plus répandue : 40 % des enquêtés la partagent. Nous avons appelé les enquêtés ayant ainsi répondu aux deux questions de base : les "**pessimistes compréhensifs**", par commodité et pour y faire ensuite simplement référence dans le texte. Cette appellation, comme les suivantes, ne prétend en aucun cas porter de jugement de valeur sur les individus qui composent le groupe.

**B -** Si en revanche l'interviewé estime que la pauvreté, effet d'un manque de chance, disparaîtra un jour, il peut admettre, dans notre optique, qu'on en viendra à bout

parce que la transformation de la société ou d'autres facteurs feront que la malchance ne pourra plus s'abattre sur quiconque.

20 % des Français sont dans ce cas (les "**optimistes compréhensifs**") : ils pensent à la fois *que l'on viendra un jour à bout de la pauvreté et que les personnes qui sont dans la pauvreté le sont parce qu'elles n'ont pas eu de chance.*

C - On peut très bien considérer aussi qu'il y aura toujours de la pauvreté et que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir. Ceci sous-entend *qu'il y aura toujours de la pauvreté parce qu'il y aura toujours des personnes qui ne feront pas d'effort pour en sortir.* Le pourcentage des interviewés qui sont de cet avis n'est pas négligeable : 24 %. Nous avons appelé les personnes de ce groupe les "**pessimistes moralisateurs**".

D - L'avant-dernière catégorie, issue du croisement des deux questions que nous étudions ici, est la plus petite, simplement parce qu'elle provient du croisement des deux modalités les moins souvent choisies : *les personnes dans la pauvreté le sont parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir et l'on viendra à bout de la pauvreté.* 12 % des enquêtés ont choisi ces deux réponses, nous les appelons les "**optimistes moralisateurs**". C'est comme s'ils pensaient : si les individus concernés voulaient bien faire un effort, il n'y aurait plus de pauvreté.

E - Enfin, la cinquième et dernière catégorie est celle des personnes ne s'étant pas prononcées sur l'une ou l'autre des deux questions. Elles sont très peu nombreuses : 3 % de la population.

Tableau A3

LES FRANCAIS ET LA PAUVRETE	
	(En %)
<b>A. Les "pessimistes compréhensifs" .....</b>	<b>40,4</b>
Estiment qu'il y aura toujours de la pauvreté et que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance	
<b>B Les "optimistes compréhensifs" .....</b>	<b>19,8</b>
Estiment qu'on peut venir à bout de la pauvreté et que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance	
<b>C. Les "pessimistes moralisateurs" .....</b>	<b>24,0</b>
Estiment qu'il y aura toujours de la pauvreté et que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir	
<b>D. Les "optimistes moralisateurs" .....</b>	<b>12,4</b>
Estiment qu'on peut venir à bout de la pauvreté et que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir	
<b>E. Les incertains .....</b>	<b>3,4</b>
(au moins un ne sait pas)	

*Les intitulés des groupes ne visent qu'à tenter de qualifier, de façon imagée, chacun de ces groupes, non à porter un quelconque jugement de valeur sur les individus qui y figurent.*

Chacun de ces cinq groupes présente certaines caractéristiques socio-économiques relativement typiques, que nous détaillons ci-après.

#### **A - Caractéristiques socio-démographiques des "pessimistes compréhensifs" (40,4 %)**

Dans cette catégorie, où l'on pense finalement que la pauvreté est un mal de société, une fatalité subie, se trouvent plus souvent des personnes de faible niveau de vie, en contact avec le chômage et souvent jeunes. Ce résultat est en contradiction avec l'idée stéréotypée d'une jeunesse optimiste et insouciant qui, à de nombreux égards ( la difficulté du premier emploi notamment ), n'est plus aujourd'hui de mise.

Tableau A4

**Catégories au sein desquelles les "pessimistes compréhensifs"  
sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population**

	% de pessimistes compréhensifs	Effectifs de la catégorie
. Taille du logement : 1 pièce .....	63,6	63
. Chômeur inscrit à l'ANPE depuis plus d'un an .....	62,0	80
. Au moins un membre du foyer au chômage ...	51,6	278
. Ne dispose pas de voiture .....	51,3	433
. Chômeur .....	50,6	168
. Age : 25 à 34 ans .....	46,5	444
<b>Ensemble .....</b>	<b>40,4</b>	<b>2010</b>

Lecture du tableau : 47% des personnes de 25 à 34 ans sont des "pessimistes compréhensifs" alors que 40% des Français le sont.

**B. Caractéristiques socio-démographiques des "optimistes compréhensifs"  
(19,8 %)**

Dans ce groupe qui pense qu'on peut agir pour sortir les malchanceux de leur situation de pauvreté figurent essentiellement des personnes de niveau culturel élevé et plutôt jeunes (moins de 50 ans).

Tableau A5

**Catégories au sein desquelles les "optimistes compréhensifs"  
sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population**

	% d'optimistes compréhensifs	Effectifs de la catégorie
. Etudiant .....	32,3	88
. Fréquente régulièrement un cinéma .....	31,8	322
. Age : < 30 ans et niveau bac et plus .....	29,5	180
. Fréquente régulièrement une bibliothèque .....	28,1	321
. Diplôme : supérieur, grande école .....	27,6	302
. CSP : profession libérale, cadre .....	26,3	280
. Revenu mensuel global : > 15 000 F. et plus .....	24,9	419
. Age : 35 à 49 ans .....	24,0	470
<b>Ensemble .....</b>	<b>19,8</b>	<b>2010</b>

Lecture du tableau : 24% des personnes de 35 à 49 ans sont des "optimistes compréhensifs", alors que 20% seulement des Français le sont.

### C. Caractéristiques socio-démographiques des "pessimistes moralisateurs" (24%)

Dans ce groupe, qui estime qu'il y aura toujours de la pauvreté et des gens qui ne font pas d'effort pour s'en sortir, figurent en plus forte proportion les personnes âgées, celles qui ont un patrimoine et dans une moindre mesure, les non-diplômés de l'enseignement général. Toutes ces caractéristiques sont d'ailleurs liées entre elles.

**Tableau A6**  
**Catégories au sein desquelles les "pessimistes moralisateurs"**  
**sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population**

	% de pessimistes moralisateurs	Effectifs de la catégorie
. A un patrimoine en dehors de l'épargne liquide	30,9	613
. Possède des biens fonciers .....	35,2	290
. 65 ans et plus .....	33,0	371
. Aucun diplôme d'enseignement général .....	26,6	1137
<b>Ensemble .....</b>	<b>24,0</b>	<b>2010</b>

*Lecture du tableau : 27% des personnes qui n'ont pas eu de diplôme de l'enseignement général sont des "pessimistes moralisateurs", alors que 24% des Français le sont.*

### D. Caractéristiques socio-démographiques des "optimistes moralisateurs" (12,4%)

Enfin, au sein de ce groupe (si les pauvres faisaient un effort, il n'y aurait plus de pauvreté), on relève la présence d'une proportion supérieure à la moyenne d'employés, de femmes mariées actives et dont le conjoint est aussi actif, de personnes bien équipées, d'individus de moins de 40 ans vivant en province, d'hommes seuls actifs.

**Tableau A7**  
**Catégories au sein desquelles les "optimistes moralisateurs"**  
**sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population**

	% d'optimistes moralisateurs	Effectifs de la catégorie
. CSP : employé .....	19,9	227
. Femme mariée active, dont le conjoint travaille	19,1	234
. Possède un lave-vaisselle .....	15,4	670
. Jeunes (< 40 ans) de province .....	14,9	747
. Homme seul actif .....	19,1	157
<b>Ensemble .....</b>	<b>12,4</b>	<b>2010</b>

*Lecture du tableau : 19% des hommes seuls actifs sont des "optimistes moralisateurs", alors que seulement 12% des Français le sont.*

Après avoir ainsi brossé à grands traits les opinions au sujet des pauvres et de la pauvreté, il n'est pas inutile de rappeler que le seuil de pauvreté moyen évalué par les Français se situe au-dessus des seuils généralement admis par les spécialistes. Autrement dit, les opinions ici formulées sont relatives à une représentation assez large qu'ont les Français de la pauvreté.

#### **1.4 - L'évaluation du revenu minimal est toujours aussi élevée depuis 1980**

Le revenu jugé par les Français comme minimal<sup>4</sup> est relativement élevé. Le revenu qui paraît vraiment le minimum, dans la localité de l'interviewé, pour une famille ayant deux enfants de moins de dix ans s'élève en moyenne à 10 064 Francs par mois en 1990. Ce n'est donc pas forcément un seuil de revenu en dessous duquel les familles seraient strictement considérées comme en situation de pauvreté.

Signalons que cette estimation n'a pas varié depuis 1980. En Francs constants 1990<sup>5</sup>, le revenu minimal déclaré à cette même question était de 10 418 Francs en 1980.

#### **1.5 - Les ressources minimales considérées comme nécessaires pour assurer l'alimentation sont également assez élevées**

Le revenu minimal nécessaire pour assurer l'achat de nourriture pour un couple avec deux enfants<sup>6</sup> est estimé en moyenne par les Français, en fin 1990, à 4 169 Francs par ménage et par mois, ce qui correspond à 35 Francs par personne et par jour ou à 51 Francs par unité de consommation et par jour<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> L'intitulé exact de la question est le suivant : "Quel est à votre avis le revenu (par mois) qui paraît vraiment le minimum, dans votre localité, pour une famille ayant deux enfants de moins de dix ans ?"

<sup>5</sup> On a réestimé en Francs 1990 la réponse à cette même question en 1980 à l'aide de l'indice général des prix à la consommation, base 100 en 1980.

<sup>6</sup> L'intitulé exact de la question est : "Selon vous, pour ne pas être considéré comme pauvre, de combien doit disposer chaque mois, pour la nourriture, un couple avec deux enfants ?"

<sup>7</sup> Pour tenir compte des moindres besoins des enfants et des économies d'échelle, on définit classiquement l'unité de consommation de la façon suivante : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres adultes, 0,5 pour les enfants.

Pour une personne seule, et toujours pour la nourriture seulement, ce même revenu minimal est estimé à 1 872 Francs par personne et par mois, ce qui correspond à 62 Francs par personne et par jour.

On peut, à partir de ce résultat, faire plusieurs constatations :

- En premier lieu, la définition subjective de la pauvreté telle que les Français la proposent en termes d'estimation monétaire est plus élevée que celle qu'on aurait pu attendre ; elle est, en tout état de cause, plus élevée que les seuils habituellement admis. Les Français proposent, pour la seule nourriture, des seuils habituellement relatifs à l'ensemble des postes de consommation.
- D'autre part, il y a sur-estimation de la part de leur budget que les personnes à faible revenu consacrent à l'alimentation. En effet, si l'on divise le revenu minimal relatif à l'alimentation par le revenu minimal présenté au paragraphe précédent, on obtient, pour une famille avec deux enfants, une part de 41 % du revenu consacré à l'alimentation.<sup>8</sup> La part "réelle" estimée par les enquêtes sur le budget des ménages de l'INSEE s'élève à 29 % environ. Ce résultat a déjà été souligné dans une précédente étude du CREDOC<sup>9</sup>.

#### En résumé :

- . Les Français se différencient dans leur analyse des raisons de la pauvreté : pour environ un tiers d'entre eux, la responsabilité des pauvres est individuelle. Pour les autres, les "compréhensifs", c'est la malchance au sens large qui joue un rôle.
- . Complètement indépendante de cette analyse, l'échelle pessimiste-optimiste sépare les Français dans les mêmes proportions : environ deux tiers des Français pensent qu'on ne viendra pas à bout de la pauvreté dans notre société.

---

<sup>8</sup> Ce calcul n'est pas parfaitement rigoureux, car il s'agit d'un côté du revenu minimal pour une famille avec deux enfants de moins de 10 ans et, de l'autre côté, du revenu minimal consacré à l'alimentation pour une famille avec deux enfants sans limite d'âge. Nous ne retiendrons donc que l'ordre de grandeur du coefficient budgétaire estimé, qui est nettement supérieur au coefficient "réel" des familles à faible revenu.

<sup>9</sup> "Le RMI à l'épreuve de l'opinion", déjà cité.

. Les Français à la fois "optimistes" et "compréhensifs" (20 % de la population) sont plus souvent des diplômés, des cadres, de 35-50 ans. Les "pessimistes compréhensifs" (40 %) sont nombreux parmi les jeunes et les chômeurs. Les "pessimistes moralisateurs" (24 %) sont plus souvent âgés et disposent d'un patrimoine. Ceux qui sont à la fois "optimistes" et "moralisateurs" (12 %) sont plus difficiles à caractériser simplement.

Nous allons voir maintenant que ces opinions sur les pauvres et la pauvreté sont fortement liées aux positions relatives à la condition d'insertion du RMI.

## **C H A P I T R E 2**

### **UNE VARIABLE CLEF :**

#### **Les opinions sur la condition d'insertion**

L'insertion est la finalité dernière et la plus ambitieuse du R.M.I et l'existence de deux dimensions dans cette mesure n'en est pas la moindre originalité : insertion par l'obtention d'un revenu régulier, mais aussi par la participation du bénéficiaire à une action susceptible de favoriser ou de faciliter son inclusion dans la société, sa socialisation. Cette condition d'insertion peut être interprétée différemment : contrepartie conditionnant le versement du R.M.I - c'est-à-dire échange du revenu contre un effort d'insertion de la part du bénéficiaire - ou action complémentaire d'insertion accompagnant le versement. Ces deux interprétations ne sont d'ailleurs pas opposées, mais simplement différentes.

Mais avant de s'attacher précisément aux opinions sur cette condition d'insertion, nous avons demandé aux enquêtés de se prononcer plus généralement sur le droit au Revenu Minimum d'Insertion : automaticité ou droit avec contrepartie ?

#### **2.1 - Même si l'on penche assez souvent pour un droit automatique...**

On a voulu prendre la mesure, au moyen de cette question, de la part de la population plutôt favorable à un R.M.I automatique et de celle qui est davantage sensible à la notion d'échange ou de contrepartie (les partisans du "donnant-donnant").

. Vous personnellement, pensez-vous plutôt que cette aide (le R.M.I) ... ?  
(décembre 1990)

	(en %)
. Devrait être un droit automatique quand on est au-dessous du minimum	50,9
. Devrait être un droit lié à une contrepartie de la part du bénéficiaire .....	48,0
. Ne sait pas .....	1,1
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>

La population française se sépare donc en deux parts égales quand on met en balance le droit automatique et le droit lié à une contrepartie de la part du bénéficiaire, contrepartie dont on ne définit pas encore la nature. 51 % des personnes interrogées pensent que cette aide devrait être un droit automatique quand on est en-dessous du minimum ; 48 % estiment que le R.M.I devrait être un droit lié à une contrepartie de la part du bénéficiaire.<sup>1</sup>

Les catégories les mieux représentées parmi les partisans du droit automatique sont d'abord celles-là même dans lesquelles figurent le plus de défenseurs du R.M.I, nous le verrons au chapitre 3. Se prononcent en effet pour un droit automatique : 71 % des chômeurs et 67 % des habitants d'HLM ou d'ILN.

Les ouvriers (60 % d'entre eux), les femmes (55 %) et les personnes de 25 à 39 ans (57 %) sont aussi majoritairement favorables au droit automatique.

En revanche, les individus disposant de ressources patrimoniales sont majoritairement attachés à la notion de contrepartie : c'est le cas de 61 % des personnes possédant des valeurs mobilières et de 62 % de celles qui déclarent détenir des biens fonciers.

Les personnes âgées, en particulier les hommes (64 % des hommes de 60 ans et plus), les cadres et professions libérales (61 %) et les diplômés du supérieur (59 %) penchent aussi en majorité pour la contrepartie.

<sup>1</sup> A l'automne 1989, une question assez différente avait été posée. La deuxième modalité mise en balance était la suivante : "Cette aide devrait se mériter par un effort particulier". Seulement 37,5 % des enquêtés avaient choisi cette modalité, sans doute parce que les mots "effort" et "mérite" renvoyaient à une conception assez moralisatrice. Cette deuxième modalité ne se référait pas non plus en 1989, contrairement à 1990, à la notion de "droit" lié à une contrepartie.

**Tableau B1**  
**Penchent plutôt pour :**

		(en %)	
La notion de droit automatique		La notion de droit lié à une contrepartie	
Chômeur .....	71	Homme de 60 ans et plus .....	64
Habitant d'HLM .....	67	Possède des biens fonciers .....	62
Veuf(ve) .....	63	Cadre et profession libérale ....	61
Ouvrier .....	60	Possède des valeurs mobilières	61
Agé de 25 à 39 ans .....	57	Diplôme d'études supérieures..	59
Femme .....	55		
Ne fréquente jamais de lieu de culte	55		
<b>Ensemble des Français ...</b>	<b>51</b>	<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>48</b>

Lecture du tableau : 55 % des individus qui ne fréquentent jamais de lieu de culte pensent plutôt que le R.M.I devrait être un droit automatique, contre 51 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

## 2.2 - ...On trouve quand même normal qu'il y ait une condition d'insertion

Si une moitié des Français sont plutôt partisans d'un droit automatique, une très large majorité d'entre eux trouve normal que le R.M.I soit versé à condition que "des efforts soient faits par le bénéficiaire pour atteindre les objectifs d'insertion" (80 %). Beaucoup (66 %) de ceux qui sont favorables au droit automatique trouvent donc quand même normal qu'il y ait une condition d'insertion. L'intitulé exact de cette question est le suivant :

*En fait, le bénéficiaire de cette allocation et les partenaires publics définissent ensemble des objectifs d'insertion professionnelle et sociale (participation à des activités dans des entreprises ou des associations, stages,...). Le R.M.I. est versé à condition que des efforts soient faits par le bénéficiaire pour atteindre ces objectifs. Trouvez-vous normal que le R.M.I. soit versé à cette condition ? (Décembre 1990)*

		(en %)
oui .....		80,2
non .....		19,4
ne sait pas .....		0,4
<b>Ensemble .....</b>		<b>100,0</b>

Les catégories exprimant plus souvent leur accord à un versement du R.M.I conditionné par un effort d'insertion sont, pour beaucoup d'entre elles, identiques à celles qui, au paragraphe précédent, étaient plus souvent favorables à la contrepartie : 88 % des enquêtés disposant de valeurs mobilières trouvent la condition d'insertion normale, tout comme 86 % des personnes de 60 ans et plus, 87 % des diplômés du supérieur et 87 % des cadres.

En revanche, 31 % des chômeurs (contre 19 % de l'ensemble de la population) sont de l'avis contraire, ainsi que 28 % des habitants d'HLM ou d'ILN. On retrouve donc là aussi les catégories dans lesquelles figurait une majorité de partisans du droit automatique. On pourrait cependant faire remarquer que seulement 31 % des chômeurs s'opposent à la condition d'insertion, alors qu'ils avaient été 71 % à choisir le droit automatique. Sans doute n'osent-ils pas s'attaquer à une mesure à laquelle ils sont, dans une très large majorité d'entre eux, très favorables, même s'ils auraient dans l'absolu préféré un versement systématique.

### 2.3 - Les partisans de la condition d'insertion : par principe ou par souci progressiste, avec rigueur ou modération

Une grande majorité (80 %) des Français trouve donc normal de conditionner le versement du R.M.I à un effort d'insertion. Mais tous ne le font pas pour la même raison. Certains y sont attachés plutôt **par principe** (48 % d'entre eux). D'autres plutôt parce qu'ils considèrent que **le versement du revenu n'est pas suffisant pour assurer l'insertion** (51 % d'entre eux). Les personnes qui trouvent la condition d'insertion normale, et elles seules, ont eu en effet à répondre à la question suivante :

*.S'il vous paraît normal que le R.M.I. soit versé à la condition que des efforts d'insertion soient faits par le bénéficiaire, est-ce plutôt ? (Décembre 1990)*

( en % des répondants )	
Parce qu'il n'est pas bon de distribuer de l'argent sans une certaine contrepartie .....	47,6
Parce qu'il ne suffit pas de distribuer de l'argent pour vraiment aider les plus démunis .....	50,9
Ne sait pas .....	1,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Les réponses à cette question peuvent paraître cependant relativement théoriques. Demander une contrepartie n'est pas la même chose que l'exiger et doit-il y avoir une "sanction" en cas de non-respect de "l'échange" ? Aider vraiment les plus démunis par autre chose que de l'argent ne doit-il pas inciter à la compréhension et à la patience, autrement dit à réadapter l'insertion si les objectifs ne sont pas atteints ? Une seconde question a donc été posée aux personnes estimant "normale" la condition d'insertion :

*. Vous personnellement, pensez-vous qu'il faut continuer à verser le R.M.I. à ceux qui ont des difficultés à atteindre les objectifs d'insertion fixés ? (Décembre 1990)*

( en % des répondants)

Tout à fait d'accord .....	35,7
Plutôt d'accord .....	52,1
Plutôt pas d'accord .....	9,6
Pas d'accord du tout .....	2,0
Ne sait pas .....	0,6
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Ainsi, l'exigence d'une contrepartie doit être, pour certains, tempérée par une certaine tolérance : il faut, d'après eux, continuer à verser le R.M.I à ceux qui ont des difficultés à atteindre les objectifs d'insertion fixés (88 % en cumulant les réponses "tout à fait d'accord" et "plutôt d'accord"). D'autres, très minoritaires, sont au contraire plus rigoureux ou rigoristes : 12 %. **On peut ainsi classer les partisans de la contrepartie en quatre catégories distinctes :**

- Ceux que nous appellerons, par commodité, les "**exigeants mesurés**" (33 % de la population française), même si d'autres appellations auraient pu être choisies. Ces individus sont favorables à la contrepartie parce qu'ils estiment qu'il n'est pas bon de distribuer de l'argent sans une certaine contrepartie. Mais ils sont d'accord pour continuer à verser le R.M.I à ceux qui ont des difficultés à atteindre les objectifs d'insertion fixés. La contrepartie est, pour eux, un refus du don gratuit : si les pouvoirs publics donnent de l'argent, ils doivent demander quelque chose en échange. Ils restent cependant mesurés dans l'application pratique. On peut attribuer cette absence de rigueur à un caractère tolérant ou à une attitude pragmatique. On

peut aussi considérer que leur exigence n'est que théorique et qu'elle a simplement pour but de préserver les apparences (la contrepartie "alibi" ?).

- La deuxième catégorie est constituée des "**exigeants rigoureux**" (5 %). Exigeants comme les premiers, ils considèrent qu'il n'est pas bon de donner de l'argent sans contrepartie. En revanche, ils vont jusqu'au bout de leur logique car ils pensent qu'il faut arrêter de verser le R.M.I. si le bénéficiaire a des difficultés à remplir l'objectif d'insertion. Leur rigueur se justifie par leur conception de la prestation : pour eux, il s'agit d'un "échange".
- les "**progressistes généreux**" (37 %) se distinguent assez radicalement des deux catégories précédentes : pour eux, le R.M.I doit être un outil d'insertion, car il ne suffit pas de distribuer de l'argent pour vraiment aider les plus démunis. Et si les objectifs d'insertion ne sont pas atteints, il faut continuer à verser la prestation. La condition d'insertion est vue ici comme un droit pour le bénéficiaire, un droit qu'on ne peut remettre en cause en cessant de verser la prestation.
- Enfin, 4 % des Français estiment qu' "il ne suffit pas de verser de l'argent pour aider les plus démunis", mais ils proposent la rigueur dans l'application de la contrepartie. Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent : une partie d'entre eux ne souhaite pas forcément aider les plus démunis, nous le verrons ultérieurement. C'est la raison pour laquelle ils estiment que le versement du revenu minimum ne suffit pas. Pour eux, il faut que les bénéficiaires fassent eux-mêmes un véritable effort d'insertion. "Aide toi, le ciel ou la société t'aideront" pourrait être leur devise. Nous les avons appelés les "**moralistes**".

Pour étendre cette classification à l'ensemble de la population, il faut maintenant étudier les personnes hostiles à la condition d'insertion telle qu'elle existe actuellement.

## 2.4 - Les adversaires de la condition d'insertion

Les adversaires de la condition d'insertion se divisent eux aussi, mais en deux groupes seulement. Une question complémentaire a en effet été posée à tous ceux qui considèrent **anormal** le fait que le R.M.I. soit versé à condition que des efforts, pour atteindre les objectifs d'insertion, soient faits par le bénéficiaire (ils représentent au total 19 % de la population française, cf. ci-dessus).

*Pourquoi trouvez-vous anormal que le R.M.I. soit versé à cette condition ? (Décembre 1990)*

(en % des répondants)	
Parce que le R.M.I. doit être accordé sans aucune contrepartie .....	69,5
Parce que cette contrepartie n'est pas suffisante .....	26,7
Ne sait pas .....	3,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Ainsi voit-on, là aussi, **la population se scinder en deux catégories** :

- Ceux qui ne veulent aucune contrepartie, mais un droit automatique au versement du Revenu Minimum d'Insertion. Ce sont les "**généreux systématiques**" (13 % de la population totale). Il s'agit là des véritables adversaires de la "contrepartie" considérée comme le second volet d'un échange.
- En revanche, ceux qui considèrent que la contrepartie n'est pas suffisante (5 % de la population) ne constituent pas un groupe homogène. Ils peuvent en effet considérer que la contrepartie est, soit insuffisante pour les bénéficiaires, soit insuffisante pour la société. Dans le premier cas, leur exigence porte sur le fait que la contrepartie aurait dû être plus contraignante pour les prestataires. Dans le second, elle concerne le fait que la contrepartie sous forme d'insertion devrait traduire un plus grand effort

de la part des pouvoirs publics. Il est difficile de définir les catégories dans lesquelles ces Français sont mieux représentés car ils sont globalement peu nombreux. Nous les avons appelés les "**rigoristes**", parce qu'ils souhaitent dans tous les cas plus de rigueur dans la contrepartie.

Ainsi, en créant une classe particulière pour les personnes n'ayant pas répondu à l'une des questions utilisées pour faire cette classification, **on obtient une typologie de l'ensemble de la population française en 7 classes, différenciées par leurs opinions sur le R.M.I et sur ce qui constitue le volet sensible de la prestation, la condition d'insertion :**

- Les **exigeants mesurés** (33 %) trouvent normal qu'il y ait une contrepartie au versement du R.M.I. Ils pensent que cette "contrepartie" est nécessaire parce qu'on ne donne pas de l'argent sans contrepartie. Ils sont donc exigeants. Mais ils sont mesurés : ils pensent qu'il faut continuer à verser le R.M.I si le bénéficiaire a du mal à réaliser les actions d'insertion.
- Les **exigeants rigoureux** (5 %) sont aussi partisans de la contrepartie et pour la même raison que les exigeants mesurés. Mais ils vont jusqu'au bout de leur logique : il faut, pour eux, arrêter le versement si le bénéficiaire du R.M.I a du mal à réaliser l'action d'insertion.
- Les **progressistes généreux** (37 %) sont favorables à la condition d'insertion parce qu'elle leur paraît être partie prenante d'une véritable aide aux plus démunis : le versement d'un revenu ne suffit pas. Ils sont généreux car ils souhaitent que le bénéficiaire continue à recevoir le Revenu Minimum d'Insertion en cas de difficultés à remplir les objectifs fixés.
- Si les **moralistes** (4 %) pensent qu'il ne suffit pas de distribuer de l'argent pour vraiment aider les plus démunis, c'est surtout parce qu'ils attendent d'eux un vrai effort personnel d'insertion. D'ailleurs, les membres de cette catégorie demandent une certaine rigueur : si le bénéficiaire a des difficultés à remplir les conditions d'insertion, le versement du Revenu Minimum doit s'interrompre.

- Les **généreux systématiques** (13 %) sont opposés à la contrepartie, tout simplement parce que le versement du R.M.I doit être automatique. Toute personne démunie doit, selon eux, toucher systématiquement un revenu minimum.
- Les **rigoristes** (5 %) sont opposés à la contrepartie parce qu'ils l'estiment, en l'état actuel des choses, insuffisante. La condition d'insertion posée ne répond pas à la conception qu'ils ont de l'exigence, exigence qui peut concerner tout autant la société (il faut de vraies propositions d'insertion), que le prestataire du R.M.I. (il faut une vraie contrepartie).
- Enfin, les personnes caractérisées par au moins une réponse "Ne sait pas" à une des questions ayant servi à créer cette typologie sont regroupées dans la septième classe (3 %).

#### *Lien avec les opinions sur les pauvres et la pauvreté*

Ces positions relatives au R.M.I. et à la condition d'insertion qui lui est associée sont statistiquement liées aux opinions exprimées sur les pauvres et la pauvreté. La question la plus significativement en relation avec la typologie présentée est celle qui oppose les Français estimant que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance (les "compréhensifs"), à ceux qui pensent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir (les "moralisateurs"). Ainsi, les Français favorables à un versement automatique sans condition d'insertion (les "généreux systématiques") et ceux qui affichent une certaine tolérance pour le contrôle de la bonne application de cette condition (les "progressistes généreux") sont très nombreux à avoir une attitude compréhensive vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup>Il est aussi intéressant d'examiner plus en détail les opinions sur les pauvres et la pauvreté, en utilisant le croisement déjà réalisé plus haut entre les opinions sur les causes individuelles de la pauvreté et l'attitude vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté dans la société. Le tableau croisant ces opinions détaillées sur les pauvres et la pauvreté et les types d'opinion sur la condition d'insertion figure en annexe.

Tableau B2

**Pourquoi les pauvres le sont-ils ?  
(selon les opinions sur la condition d'insertion)**

	Parce qu'ils n'ont pas eu de chance	Parce qu'ils n'ont pas fait d'effort	Total (1)
Refus de la contrepartie et automaticité du versement ("généreux systématiques") .....	77,5	21,1	100,0
Insertion indispensable pour vraiment aider ("progressistes généreux") .....	65,4	32,1	100,0
Contrepartie, mais avec tolérance ("exigeants mesurés") .....	55,8	39,4	100,0
Refus de la contrepartie, insuffisante ("rigoristes")	57,4	40,0	100,0
Pour un effort d'insertion, contrôlé, du bénéficiaire ("moralistes") .....	38,6	59,2	100,0
Pour la contrepartie, contrôlée ("exigeants rigoureux") .....	34,2	62,7	100,0
Ne sait pas .....	45,2	43,0	100,0
<b>Ensemble</b> .....	<b>60,4</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>

(1) y compris non-réponses non détaillées dans le tableau

*Quelles sont les caractéristiques socio-démographiques les plus souvent rencontrées dans les différents groupes d'opinions sur la condition d'insertion?*

On retrouve beaucoup d'"**exigeants mesurés**" (ceux qui souhaitent une contrepartie par principe, mais appliquée avec tolérance) dans les catégories sociales suivantes : les personnes de 65 ans et plus (40 % d'entre elles), les retraités (42 % d'entre eux), les personnes sans diplôme ou munies du seul certificat d'études (40 %).

De la même façon, on retrouve plus souvent les "**exigeants rigoureux**" (pour la contrepartie par principe, contrôlée, que l'on pourrait aussi appeler les partisans de "l'échange donnant-donnant") parmi les retraités (8 % d'entre eux) et corrélativement parmi les hommes de 60 ans et plus (10 %). Les personnes ayant un revenu supérieur

à 300 000 Francs par an sont aussi significativement plus nombreuses dans cette catégorie (16 %), mais leur effectif reste trop faible pour considérer ce dernier pourcentage comme véritablement précis.

Les "**progressistes généreux**" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider) sont plus nombreux parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et les bacheliers (44 % d'entre eux), parmi les cadres (44 %) et les professions intermédiaires (46 %).

On retrouve plus souvent les "**généreux systématiques**" (refus de la contrepartie et automaticité du versement) parmi les chômeurs (25 %), les habitants d'HLM-ILN (21 %) et les jeunes de 25 à 34 ans (18 %).

Les "**moralistes**" et les "**rigoristes**" sont peu nombreux et il est donc difficile de bien les caractériser.

**Tableau B3**

**Revenu moyen par unité de consommation  
pour chaque groupe**

. "Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée) .....	6 385 francs
. "Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste) .....	5 759 francs
. "Progressistes généreux" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider) .....	5 561 francs
. "Exigeants mesurés" (pour la contrepartie, mais avec tolérance).....	5 493 francs
. "Généreux systématiques" (refus de la contrepartie et automaticité du versement) .	5 049 francs
. "Rigoristes" (refus de la contrepartie, considérée comme insuffisante) .....	4 605 francs
. Ne sait pas .....	4 876 francs
<b>Ensemble .....</b>	<b>5 449 francs</b>

**En résumé :**

Les opinions sur la condition d'insertion sont variables selon le niveau d'étude, l'âge, la catégorie sociale, le revenu, le patrimoine, l'âge et le patrimoine étant fortement liés entre eux. Les chômeurs sont plus fréquemment les défenseurs du versement automatique. Les personnes âgées sont plus souvent favorables à la condition d'insertion considérée comme une contrepartie.

En revanche, les diplômés considèrent plus souvent la condition d'insertion comme une aide indispensable pour les bénéficiaires.

Il apparaît dans le tableau B3 que les personnes ayant une attitude qu'on pourrait qualifier de "dure" à l'égard des bénéficiaires du R.M.I, les "exigeants rigoureux" et les "moralistes", sont ceux qui en moyenne ont les revenus les plus élevés. Les opposants de la condition d'insertion (qu'ils soient pour le droit automatique ou non) sont au contraire ceux qui ont les revenus les moins élevés.

Nous allons voir maintenant que la plupart des opinions sur le R.M.I. et sur les modalités d'application de cette mesure sont éclairées par les opinions sur les pauvres et la pauvreté d'une part, par les positions vis-à-vis de la condition d'insertion, d'autre part.

## **Deuxième partie**

**Opinions sur le R.M.I  
et sur ses modalités d'application**

## C H A P I T R E 3

### LES PRINCIPALES OPINIONS VIS-A-VIS DU R.M.I

#### 3.1 - La population est toujours très majoritairement favorable au R.M.I.

A la question : "*Etes-vous globalement favorable au R.M.I ?*", 87% des enquêtés ont répondu être "très" ou "assez favorable", alors que seulement 13 % se sont déclarés "peu" ou "pas favorable". La population est donc toujours, en décembre 1990, très largement en accord avec cette mesure. L'intitulé de la question était identique en 1988 et 1989, mais les possibilités de réponse étaient plus restreintes en 1988 : seules étaient proposées les modalités "plutôt favorable" ou "plutôt défavorable". Les résultats obtenus étaient cependant assez voisins : 91 % de la population étaient en 1988 "plutôt favorables" au R.M.I et 8 % étaient "plutôt défavorables". Le pourcentage de favorables a cependant peut-être légèrement diminué. La prochaine vague d'enquête confirmera ou infirmera cette impression, qui ne peut être rigoureusement établie dans la mesure où l'évolution est faible et que la question a été légèrement modifiée.

L'augmentation du nombre de modalités de réponse possibles à la question permet de mieux définir, cette année, les partisans inconditionnels du R.M.I : 54 % des chômeurs, 54 % des personnes qui sont elles-mêmes sans emploi ou qui vivent avec un chômeur, 43 % des habitants d'HLM ou d'ILN sont très favorables au R.M.I. Ce sont des personnes qui peuvent, sans doute, voir dans leur entourage le R.M.I en application ou en bénéficiant eux-mêmes.

L'opinion générale sur le R.M.I dépend aussi en grande partie des attitudes sur la condition d'insertion (Cf. chapitre précédent). Il apparaît ainsi clairement, dans le tableau C1 ci-dessous, que ce sont les "généreux systématiques" qui sont les

partisans du R.M.I les plus déterminés. Rappelons qu'ils sont favorables à un R.M.I, droit automatique sans contrepartie.

Les deux autres catégories globalement assez favorables au R.M.I sont les "**progressistes généreux**" - c'est assez cohérent car ils voient dans la contrepartie d'insertion, à laquelle ils sont favorables, un outil d'insertion - mais aussi, et c'est là un peu plus surprenant, la catégorie des "**exigeants mesurés**" : ils sont pour la contrepartie d'insertion par principe, mais sont mesurés et tolérants quant au contrôle de son application.

Enfin, on remarque que dans aucune catégorie, même celles comportant des personnes plutôt hostiles au Revenu Minimum d'Insertion et à sa "philosophie", ne se dégage de majorité défavorable à la prestation.

**Tableau C1**  
**Opinion globale sur le R.M.I.**  
**- suivant les types d'opinion sur la condition d'insertion -**

	(en %)					Ens.
	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable	Ne sait pas	
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie par principe, mais avec tolérance)	31.4	57.5	9.5	1.3	0.2	100.0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée)	11.1	52.8	22.1	14.1	0.0	100.0
"Progress. généreux" (insertion indispensable pour vraiment aider)	34.4	57.2	7.2	1.2	0.0	100.0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste)	6.9	54.3	31.5	7.3	0.0	100.0
"Généreux systémat." (refus de la contrepartie et automaticité du versement)	53.9	39.4	4.1	2.7	0.0	100.0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie, insuffisante)	25.9	46.4	21.4	6.4	0.0	100.0
Ne sait pas	36.6	45.7	10.3	2.9	4.5	100.0
<b>Ensemble</b>	<b>33.4</b>	<b>53.7</b>	<b>10.1</b>	<b>2.7</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>

En résumé, et c'est là une des conclusions importantes de ce rapport, le R.M.I semble bénéficier dans l'opinion d'un consensus de la part de Français ayant pourtant des systèmes de valeurs assez différents :

- D'abord sans doute, parce que certains enquêtés ayant une image plutôt négative des plus démunis et des bénéficiaires éventuels du R.M.I n'ont peut-être pas osé, pour autant, dire ouvertement à un enquêteur qu'ils sont défavorables à une aide qui vise les plus défavorisés.
- Ensuite, parce que l'existence de la condition d'insertion permet le ralliement au R.M.I, à la fois des personnes favorables à un effort d'insertion de la part des pouvoirs publics (principalement les "progressistes généreux") et des partisans de l'échange : la prestation contre un effort d'insertion (les "exigeants rigoureux", mais surtout les "exigeants modérés").
- Enfin, parce que ceux qui voudraient que le R.M.I soit un droit automatique sans contrepartie (les "généreux systématiques") sont quand même très favorables au dispositif actuel, même s'il comprend une condition d'insertion. Il est vrai que les bénéficiaires potentiels du R.M.I sont nombreux au sein de ce groupe. En quelque sorte, "mieux vaut cela que rien du tout" semblent-ils penser.

### **3.2 - Selon les Français, le R.M.I atteint bien la population qui en a besoin, mais quelques groupes sont "dubitatifs"**

La population en situation de pauvreté ou "désinsérée" socialement est difficile à atteindre et ne bénéficie pas toujours des dispositions auxquelles elle a théoriquement droit; c'est la difficulté quotidienne des travailleurs sociaux. De nombreuses études ont démontré que la méconnaissance des droits sociaux est fréquente parmi la population la plus démunie<sup>1</sup>. D'autre part, certaines catégories de population, en particulier les jeunes de moins de 25 ans, n'ont pas droit au Revenu Minimum d'Insertion. C'est pourquoi il était intéressant de poser la question suivante :

---

<sup>1</sup> Même parmi les bénéficiaires du R.M.I, il apparaît que les droits aux autres prestations sont souvent méconnus. Cf. P. Croutte, A. Iliakopoulos, M. Legros, "Panel RMI-CREDOC, points de départ", CREDOC, Collection des rapports, n°98, Avril 1991.

*A votre avis, le R.M.I est-il versé aujourd'hui à ceux qui en ont le plus besoin?*

Une large majorité des enquêtés (60,1 %) a répondu positivement. Mais cette majorité n'est pas aussi large que celle qui est globalement favorable au R.M.I. Des explications à cette différence peuvent être suggérées en observant de plus près les caractéristiques de ceux qui ont répondu négativement à la question (35,3 % de la population).

Ces personnes se trouvent d'abord parmi les jeunes : 46 % des jeunes de 18 à 24 ans estiment que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin. On peut donc penser qu'une partie des jeunes favorables au principe du R.M.I souhaitent pouvoir en bénéficier.

**Tableau C2**

**Le R.M.I est-il versé à ceux qui en ont le plus besoin ?**  
- selon l'âge de l'enquêté - (Décembre 1990)

	(en %)					
	24 et moins	25 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 et plus	Ensemble
Oui .....	50,1	58,3	63,4	65,1	59,6	60,1
Non .....	46,3	38,7	32,7	30,1	32,3	35,3
Ne sait pas	3,6	3,0	3,9	4,8	8,1	4,6
Ensemble ..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Une question est posée par ailleurs dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations", dont les réponses nous fournissent d'autres indications sur l'image que les Français ont plus généralement des bénéficiaires des prestations sociales. On a en effet posé à notre échantillon la question ouverte suivante : *"En France, comme dans de nombreux pays étrangers, diverses prestations sont distribuées en cas de maladie, de chômage, de retraite, de maternité, etc. A votre avis, quelle est la catégorie de population qui en bénéficie le plus ?"*<sup>2</sup>

Les catégories les plus citées sont, dans l'ordre, en fin 1990 : les étrangers (17 %), les pauvres (10 %), les ouvriers (10 %), les chômeurs (9 %), les personnes âgées

<sup>2</sup> Les réponses font l'objet d'un post-codage. Les résultats présentés ici concernent la première réponse citée.

(9 %), les familles (6 %). Or, il apparaît nettement dans le tableau C3 que les personnes qui estiment que les étrangers sont ceux qui bénéficient le plus des prestations sont majoritaires (53 % d'entre eux) à penser que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin. La raison de ce mécontentement est sans doute différente ici de celle concernant les jeunes : ces enquêtés pensent probablement que le R.M.I est versé principalement aux immigrés et que ceux-ci ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin.

**Tableau C3**

**Le R.M.I. est-il versé à ceux qui en ont le plus besoin ?  
- selon la catégorie de personnes qu'on estime bénéficiaire  
le plus des prestations sociales - (Décembre 1990)**

	(en %)						
	Les étrangers	Les pauvres	Les ouvriers	Les chômeurs	Personnes âgées	Les familles	Ensemble
Oui.....	42,9	61,4	65,0	64,8	66,2	66,0	<b>60,1</b>
Non.....	<b>52,7</b>	34,5	31,4	33,0	29,9	31,5	<b>35,3</b>
Ne sait pas.	4,4	4,1	3,6	2,2	3,9	2,5	<b>4,6</b>
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Cette question permet donc de relativiser le consensus global qui semblait apparaître en faveur du R.M.I. Il existe au moins deux facteurs de contestation en germe : les jeunes qui souhaiteraient pouvoir bénéficier de cette mesure et les personnes qui considèrent que le R.M.I bénéficie essentiellement aux immigrés<sup>3</sup>.

Cette appréciation différente, selon les groupes, de l'"efficacité" du R.M.I réapparaît avec les opinions exprimées sur la condition d'insertion d'une part, et sur les pauvres et la pauvreté, d'autre part. Ainsi, une majorité des "exigeants rigoureux" (les partisans de la contrepartie, contrôlée) considèrent que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin (tableau C4). A l'inverse, les "compréhensifs" (les pauvres sont dans leur situation par malchance), les "généreux systématiques" (refus de la contrepartie et versement automatique) et les "progressistes généreux" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider) estiment plus souvent que le R.M.I est versé à ceux qui en ont le plus besoin.

<sup>3</sup> Signalons que cette deuxième catégorie représente environ 8 à 9 % de la population (17 % des Français ont cité les étrangers comme catégorie bénéficiant le plus des prestations et 53 % d'entre eux considèrent que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin).

**Tableau C4**  
**Le R.M.I. est-il versé à ceux qui en ont le plus besoin ?**  
**- selon le type d'opinion sur la contrepartie -**

	(en %)			Ensemble
	Oui	Non	Ne sait pas	
"Progressistes. généreux" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider) .....	63,4	33,7	2,9	100,0
"Généreux systématiques" (refus de la contrepartie et automaticité du versement).....	62,8	34,0	3,2	100,0
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie par principe, avec tolérance).....	59,7	33,7	6,6	100,0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste)	59,0	39,8	1,1	100,0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie considérée comme insuffisante) .....	53,1	44,8	2,1	100,0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée) ...	42,6	50,8	6,6	100,0
Ne sait pas .....	56,5	27,4	16,2	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>60,1</b>	<b>35,3</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>

**Tableau C5**  
**Le R.M.I. est-il versé à ceux qui en ont le plus besoin ?**  
**- selon les types d'opinion sur les pauvres et la pauvreté -**

	(en %)			Ensemble
	Oui	Non	Ne sait pas	
. "Pessimistes compréhensifs" (il y aura toujours de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance) .....	64,3	31,5	4,2	100,0
. "Optimistes compréhensifs" (on peut venir à bout de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance) .....	63,7	34,6	1,7	100,0
. "Optimistes moralisateurs" (on peut venir à bout de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir) .....	58,8	36,5	4,6	100,0
. "Pessimistes moralisateurs" (il y aura toujours de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir) .....	51,9	42,8	5,3	100,0
. Ne sait pas .....	52,3	26,3	21,4	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>60,1</b>	<b>35,3</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>

### 3.3 - Le R.M.I et l'incitation à la recherche d'un travail

Cette question est plus théorique que la précédente. On ne s'étonnera donc pas de la voir liée fortement aux opinions "de fond" sur les pauvres et la pauvreté et à celles sur la condition d'insertion. La population est très majoritairement (67 %) de l'avis que le R.M.I donnera aux bénéficiaires *"le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir"*. 32 % des Français pensent au contraire que le R.M.I *"risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail"*. Il s'agit donc quand même d'une assez forte minorité critique.

. *Au sujet du Revenu Minimum d'Insertion, pensez-vous plutôt que (Décembre 1990) :*

	(en %)
Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail.....	31,6
Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir .....	67,1
Ne sait pas .....	1,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Les catégories socio-démographiques dans lesquelles se trouvent le plus de personnes estimant que le R.M.I constitue un "coup de pouce pour s'en sortir" sont celles parmi lesquelles - nous l'avons vu plus haut- les partisans du R.M.I sont les plus nombreux. 83 % des chômeurs partagent cette opinion, 75 % des résidents en HLM-ILN, 72 % des personnes de 25 à 39 ans et 72 % des locataires de leur logement.

A l'opposé, 41 % des détenteurs de valeurs mobilières pensent que le R.M.I risque de désinciter à la recherche d'un travail. Sont du même avis : 45 % des hommes de 60 ans et plus, 36 % des propriétaires de leur logement et 40 % des retraités. On retrouve ici le lien avec l'âge et le patrimoine que l'on avait déjà rencontré dans la question sur l'appréciation des causes de la pauvreté : les personnes âgées et les possesseurs de valeurs mobilières ont plus souvent le sentiment que les pauvres sont dans cette situation "parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir".

Il y a d'ailleurs, on le retrouvera ultérieurement, un lien important entre ces deux idées : 45 % des personnes qui pensent que les pauvres le sont parce qu'ils ne font pas d'effort pour s'en sortir considèrent également que le R.M.I risque de ne pas inciter à chercher un travail. Or, seulement 32 % de l'ensemble de la population partagent cette dernière opinion. A cette dimension de l'opinion sur les plus démunis s'ajoute l'effet des attitudes sur l'évolution de la pauvreté dans la société : les enquêtés qui croient qu'on peut venir à bout de la pauvreté dans une société comme la nôtre pensent plus souvent que le R.M.I peut donner "un coup de pouce pour s'en sortir".

Le cumul de ces deux effets se traduit dans le tableau C6 : Les "optimistes compréhensifs", ceux qui pensent que les personnes pauvres le sont plutôt par malchance et que d'autre part on peut venir à bout de la pauvreté dans notre société, sont très nombreux (81 %) à estimer que le R.M.I aide plutôt à s'en sortir.

A l'opposé, les "pessimistes moralisateurs", ceux qui considèrent que les personnes démunies le sont parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir et qu'il y aura toujours de la pauvreté dans notre société, ne sont plus que 53 % à penser que le R.M.I aide plutôt à s'en sortir.

Tableau C6

**Les appréciations des effets du R.M.I sur la recherche de travail  
- selon les types d'opinion sur la pauvreté -**

	(en %)			
	Le RMI risque de ne pas inciter les gens à chercher du travail	Le RMI donne le coup de pouce pour s'en sortir	Ne sait pas	Ensemble
"Optimistes compréhensifs" (on peut venir à bout de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance) .....	18,7	80,6	0,7	100,0
"Pessimistes compréhensifs" (il y aura toujours de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance) .....	26,7	72,6	0,8	100,0
"Optimistes moralisateurs" (on peut venir à bout de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir) .....	42,8	56,5	0,7	100,0
"Pessimistes moralisateurs" (il y aura toujours de la pauvreté et les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir) .....	45,8	53,0	1,3	100,0
Ne sait pas .....	25,1	62,3	12,7	100,0
<b>Ensemble</b> .....	<b>31,6</b>	<b>67,1</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>

L'appréciation que l'on porte sur les effets de désincitation du R.M.I à la recherche d'un travail est également liée à l'opinion que chacun a sur la condition d'insertion.

Le tableau suivant met en évidence les groupes de Français qui assimilent le R.M.I à quelque chose qui donne "le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir" :

- D'une part, les opposants à la contrepartie d'insertion : "généreux systématiques" et "rigoristes".
- D'autre part, deux catégories favorables à la contrepartie : les "exigeants mesurés" et les "progressistes généreux".

Ce n'est donc pas tant le fait d'être favorable à une contrepartie "donnant-donnant" ou à une contrepartie sous forme d'insertion ("*parce qu'il ne suffit pas de donner de l'argent*") qui joue ici, mais plutôt la rigueur à donner à l'application de la condition d'insertion : faut-il continuer ou non à verser le R.M.I si le bénéficiaire a des difficultés à remplir les objectifs fixés ? Ce sont en effet les catégories d'enquêtés les moins rigides de ce point de vue qui pensent plutôt que le R.M.I donne le coup de pouce pour s'en sortir.

Tableau C7

**Le R.M.I. risque-t-il d'inciter les gens à ne pas chercher du travail ?  
- selon les opinions sur les pauvres et la pauvreté -**

	(en %)			
	Risque d'inciter les gens à ne pas chercher du travail	Donne le coup de pouce pour s'en sortir	Ne sait pas	Ensemble
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie par principe, mais avec tolérance) .....	35.3	63.5	1.3	100.0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée)	61.2	37.9	0.9	100.0
"Progressistes généreux" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider) .....	29.1	70.1	0.8	100.0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste)....	56.7	42.3	1.1	100.0
"Généreux systémat." (refus de la contrepartie et automaticité du versement) .....	13.8	85.9	0.3	100.0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie considérée comme insuffisante)	31.5	68.5	0.0	100.0
Ne sait pas .....	16,6	67,7	15,7	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>31,6</b>	<b>67,1</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>

**En résumé :**

Le R.M.I recueille, depuis sa mise en oeuvre, un accord très large dans la population: plus des quatre cinquièmes des Français y sont globalement favorables. Ce consensus provient sans doute d'un assez large accord sur le fait qu'il est nécessaire de combattre la pauvreté dans la société. Cependant, il dépend aussi en grande partie de l'existence de la condition d'insertion associée au versement de la prestation. Les moralisateurs attachés par principe à un échange "donnant-donnant" et à l'existence d'un effort du bénéficiaire peuvent trouver, dans cette condition d'insertion, une raison d'être favorable au R.M.I. D'autres sont aussi attachés à cette action visant à favoriser l'insertion car le versement de la prestation n'est pas, pour eux, suffisant. Enfin, les personnes qui auraient souhaité un versement automatique sont, de toutes façons, satisfaites de la situation actuelle, même s'ils l'auraient voulue plus généreuse.

Deux critiques ponctuelles sont cependant exprimées par deux catégories de population différentes :

- certains jeunes de moins de 25 ans souhaiteraient que cette mesure puisse s'appliquer à leur situation.
- les personnes qui pensent que les étrangers sont ceux qui bénéficient le plus des prestations considèrent majoritairement que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin.

Les opinions sur les principes et l'efficacité générale du R.M.I ayant été analysées, il reste à décrire les jugements portés sur les modalités d'application : durée du versement et cumul provisoire avec un petit travail.

## CHAPITRE 4

### OPINIONS SUR LES MODALITES D'APPLICATION DU R.M.I

#### 4.1 - La durée de versement ne doit pas être limitée

Une large majorité des enquêtés (67 %) pense que le R.M.I doit être versé tant que la situation du bénéficiaire le justifie.<sup>1</sup> Ce pourcentage était déjà élevé en 1988 et 1989. Il s'élevait respectivement à 59 % et 65 %. Sur les trois années, on peut donc noter que la part de personnes favorables à une durée de versement non limitée s'accroît légèrement.<sup>2</sup>

*Vous, personnellement, pensez-vous que le R.M.I. devrait être versé pendant:*  
(décembre 1990)

	(en %)
. Moins de 6 mois .....	6,7
. Un an .....	18,5
. Deux ans .....	7,1
. Tant que la situation du bénéficiaire le justifie .....	66,8
. Ne sait pas .....	0,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Les personnes qui adhèrent le plus souvent à cette opinion "généreuse" (pas de limitation de durée a priori) sont plutôt celles qui peuvent être susceptibles de se

<sup>1</sup> L'intitulé exact de la question est : "*Vous, personnellement, pensez-vous que le R.M.I devrait être versé pendant : moins de 6 mois, un an, deux ans, tant que la situation du bénéficiaire le justifie ?*" Pour les croisements, nous avons regroupé par souci de simplification les réponses correspondant à des durées déterminées.

<sup>2</sup> En 1990, les durées possibles de réponse ont été légèrement modifiées. On proposait : moins de six mois, un an, deux ans. En 1989, on proposait, par contre, trois mois, six mois, un an et trois ans. Cependant, l'intitulé de la réponse "*tant que la situation du bénéficiaire le justifie*" a été conservé. Les changements sont donc mineurs, ce qui assure a priori une assez bonne comparabilité entre 1989 et 1990.

trouver en contact avec les problèmes du chômage et de la pauvreté : 75 % des chômeurs ou des personnes vivant avec un chômeur et 73 % des habitants d'HLM ou d'ILN sont favorables à un versement sans durée limitée a priori.

Parmi les personnes ayant, au contraire, opté pour une durée de versement fixe, la plupart proposent une année (19 % du total des personnes interrogées). Les autres durées sont choisies à peu près aussi fréquemment l'une que l'autre (7 % chacune).

Les enquêtés favorables aux durées de versement courtes sont plus nombreux parmi les opposants du R.M.I : 14 % des enquêtés qui pensent que le R.M.I n'incite pas à travailler ont choisi la durée inférieure à six mois, et 28 % d'entre eux proposent une durée d'un an. Autrement dit, 42 % de ceux qui estiment que le R.M.I n'incite pas à la recherche d'un travail, choisissent une durée inférieure ou égale à un an, alors que seulement un quart de l'ensemble de la population préconisent des durées courtes.

De façon plus générale, on décèle, parmi toutes les catégories de répondants a priori hostiles au R.M.I, relativement plus de partisans de durées de versement très courtes (six mois ou moins). Ainsi :

- 12 % des enquêtés qui pensent que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin choisissent cette durée (contre 7 % en moyenne pour l'ensemble des Français).
- 23 % de ceux qui ne sont "plutôt pas d'accord" avec l'assertion : le R.M.I doit être versé si les objectifs d'insertion ne sont pas atteints.
- 39 % des enquêtés globalement défavorables au R.M.I (peu ou pas du tout défavorables).

De la même façon, comme cette "hostilité" au R.M.I est liée à la représentation de la pauvreté et à l'opinion que chacun a sur la politique sociale, on relève que 35 % des rares personnes qui pensent que les pouvoirs publics "font trop" pour les pauvres choisissent une durée de versement de six mois ou moins. Enfin, font un choix identique : 11 % de ceux qui pensent que les personnes en situation de pauvreté le sont parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir.

Par ailleurs, la part des individus favorables au versement à durée indéterminée ("*tant que la situation du bénéficiaire le justifie*") décroît régulièrement, des optimistes compréhensifs aux pessimistes moralisateurs (cf tableau D1). L'effet des attitudes vis-

à-vis des pauvres - le sont-ils par manque d'effort ou par malchance ? - apparaît une fois encore, plus important que l'attitude vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté dans la société.

Tableau D1

**Pendant combien de temps doit être versé le R.M.I ?  
- selon les types d'opinion sur les pauvres et la pauvreté -**

	(en %)					
	"Optimistes compréhensifs"	"Pessimistes compréhensifs"	"Optimistes moralisateurs"	"Pessimistes moralisateurs"	Ne sait pas	Ensemble
. Deux ans et moins .....	25,2	27,8	38,3	43,1	28,8	32,3
. Tant que la situation du bénéficiaire le justifie .....	74,8	71,7	60,6	55,5	64,3	66,8
. Ne sait pas	0	0,5	1,1	1,4	6,9	0,9
. Ensemble ..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

S'agissant des attitudes sur la condition d'insertion, il apparaît que ce sont les personnes les plus exigeantes pour les bénéficiaires qui sont aussi les plus sévères pour les durées : les **exigeants rigoureux** sont 71 % à préférer des durées de versement courtes et les "**moralistes**" sont 55 %. En revanche, les **exigeants mesurés** sont majoritairement (65 %) favorables à une durée indéterminée, ainsi que les **progressistes généreux** (70 %), les **rigoristes** (71 %) et encore plus fortement les **généreux systématiques** (84 %), qui sont toujours les plus favorables, sinon au R.M.I, du moins aux RMistes.

Tableau D2

**Pendant combien de temps doit être versé le R.M.I ?**  
**- Selon les types d'opinion sur la condition d'insertion -**

	(en %)			
	2 ans et moins	Tant que la situation du bénéficiaire le justifie	Ne sait pas	Ensemble
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie, par principe, mais avec tolérance) .....	33,5	65,3	1,2	100,0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée) .....	71,4	27,5	1,1	100,0
"Progressistes généreux" (insertion indispensable pour vraiment aider).....	30,1	69,5	0,4	100,0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste).....	54,5	45,5	0	100,0
"Généreux systématiques" (refus de la contrepartie et automaticité du versement)	16,5	83,5	0	100,0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie considérée comme insuffisante) .....	29,3	70,7	0	100,0
Ne sait pas .....	23,8	66,5	9,7	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>32,3</b>	<b>66,8</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>

## 4.2 - Cumul d'un travail et d'un complément de R.M.I.

Une très large majorité de la population est favorable à ce que les bénéficiaires du R.M.I perçoivent un complément de prestation pendant encore quelque temps s'ils trouvent un travail, mais faiblement rémunéré : 86 % des enquêtés estiment cela tout à fait normal ou plutôt normal.

*Si un bénéficiaire du R.M.I. trouve un travail, mais faiblement rémunéré, trouvez-vous normal qu'il perçoive un complément de R.M.I. pendant encore quelque temps ? (Décembre 1990)*

	(en %)
. Tout à fait normal .....	50,0
. Plutôt normal .....	36,0
. Plutôt pas normal .....	8,7
. Pas normal du tout .....	4,8
. Ne sait pas .....	0,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Les plus "compréhensifs" sont, une fois de plus, les chômeurs (66 % d'entre eux trouvent le versement de ce complément tout à fait normal). Les plus hostiles sont les chefs d'entreprise, commerçants (22 % de réponses "plutôt pas normal") et les agriculteurs (12 % de "pas normal du tout"). Mais les effectifs de ces catégories sont assez faibles.

Les opinions sur cette modalité d'application particulière sont liées aux opinions plus générales sur le R.M.I : 67 % des personnes très favorables globalement au R.M.I pensent que le versement complémentaire aux bénéficiaires qui ont trouvé un "petit" travail est tout à fait normal. Parallèlement beaucoup d'individus défavorables au R.M.I (37 % d'entre eux) considèrent pas normal du tout un tel versement.

Les différentes positions relatives à la condition d'insertion sont aussi révélatrices des opinions à ce sujet : les "généreux systématiques" sont les plus favorables (90 %) à la perception d'un complément de R.M.I quand le bénéficiaire trouve un travail

faiblement rémunéré. A l'opposé, le pourcentage corrélatif n'est que de 66 % pour les exigeants rigoureux.

**Tableau D3**

**Si un bénéficiaire du R.M.I trouve un travail, mais faiblement rémunéré,  
trouvez-vous normal qu'il perçoive un complément de R.M.I  
pendant encore quelque temps ?  
(Selon les types d'opinion sur la condition d'insertion)**

	(en %)			
	Normal	Pas normal	Ne sait pas	Ensemble
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie, par principe, mais avec tolérance) .....	87,7	12,2	0,1	100,0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée) .....	65,5	33,0	1,5	100,0
"Progressistes généreux" (insertion indispensable pour vraiment aider).....	88,9	11,0	0,1	100,0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste).....	75,8	24,2	0,0	100,0
"Généreux systématiques" (refus de la contrepartie et automaticité du versement)	89,6	10,0	0,4	100,0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie considérée comme insuffisante) .....	78,5	20,8	0,7	100,0
Ne sait pas .....	77,6	12,6	9,8	100,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>86,0</b>	<b>13,5</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>

Les opinions sur les pauvres et la pauvreté éclairent également, mais plus modérément, les opinions sur cette modalité d'application : 88 % des Français qui pensent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas eu de chance trouvent normal la perception d'un complément de R.M.I. en même temps qu'un petit salaire. Ce pourcentage est de 82 % parmi ceux qui pensent que la responsabilité individuelle est en cause dans la pauvreté (les pauvres le sont parce qu'ils ne font pas d'effort pour s'en sortir). Mais ces différences sont loin de faire basculer la majorité.

Tableau D4

**Si un bénéficiaire du R.M.I trouve un travail, mais faiblement rémunéré,  
trouvez-vous normal qu'il perçoive un complément de R.M.I  
pendant encore quelque temps ?  
- Selon les type d'opinions sur les pauvres et la pauvreté -**

	(en %)					
	"Optimistes compréhensifs"	"Pessimistes compréhensifs"	"Optimistes moralisateurs"	"Pessimistes moralisateurs"	Ne sait pas	Ensemble
. Normal ....	90,1	87,5	84,7	81,9	77,8	86,0
. Pas normal .	9,6	12,4	15,0	17,4	15,9	13,5
. Ne sait pas	0,3	0,1	0,3	0,7	6,3	0,5
. Ensemble ..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**En résumé :**

Les opinions sur les conditions d'application du R.M.I. témoignent globalement d'une certaine générosité ou tolérance vis-à-vis des bénéficiaires.

Les jugements portés sur les pauvres ou sur le R.M.I. expliquent les quelques inflexions à cette générosité : les Français défavorables au R.M.I et ceux qui considèrent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir, proposent plus souvent des conditions d'application plus restrictives.

Nous allons maintenant étudier les représentations qu'ont les Français des bénéficiaires du R.M.I : *qui sont-ils selon la population ? Quelles sont leurs chances de s'insérer ?* Les réponses à la première question obéissent à une toute autre logique que celle qui a été mise en évidence dans les quatre premiers chapitres. En effet, les opinions sur le R.M.I, sur la condition d'insertion, sur les raisons de la pauvreté, sont dans la plupart des cas indépendantes de la représentation qu'ont les Français des bénéficiaires. On retrouvera, en revanche, les grands clivages de l'opinion sur les pauvres - compréhension ou attitude moralisatrice - dans l'étude des questions relatives à l'avenir des bénéficiaires.

## **Troisième partie**

### **Opinions sur les bénéficiaires**

## C H A P I T R E 5

### QUELLE PERCEPTION LES FRANÇAIS ONT-ILS DES BÉNÉFICIAIRES DU R.M.I ?

#### 5.1- Les groupes de bénéficiaires : jeunes, sans qualification, chômeurs, pauvres ou démunis, femmes seules, ouvriers, immigrés.

##### 5.1.1 - Les mots les plus souvent utilisés

On a posé, dans la vague d'Automne 1990 de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", une question ouverte visant à recueillir l'image qu'ont les Français des bénéficiaires du R.M.I. Bien entendu, nous souhaitons obtenir des résultats qui dépendent le moins possible de la formulation de la question. La méthode de dépouillement utilisée a donc été **une analyse lexicale**, et non un post-codage. Le premier avantage de cette méthode est sa plus grande objectivité : dans le cas d'un post-codage, on sait que le codificateur est amené à faire, peu ou prou, des interprétations qui peuvent biaiser en partie les résultats. Le deuxième avantage est son automaticité qui, d'ailleurs, permet les comparaisons entre plusieurs années sans que se pose le problème de l'hétérogénéité de la codification.

L'intitulé de la question posée est le suivant : *"Quand vous pensez à ceux qui touchent le R.M.I, à quels groupes ou catégories de population pensez-vous en premier lieu ?"*

L'étude des mots les plus souvent employés (1) en réponse à cette question révèle tout d'abord que ce sont les groupes sociaux effectivement concernés par le R.M.I qui sont cités en premier : les chômeurs (439 citations), les jeunes ( 289 citations) les pauvres ou défavorisés (252 citations pour les deux mots).

-----  
(1) Un mot est ici l'ensemble des formes (formes conjuguées des verbes, singulier et pluriel, féminin et masculin,...) d'un même mot. Par exemple, on a regroupé les formes suivantes : travailler, travaillent, travaille. Dans quelques cas où les mots utilisés étaient très peu fréquents et n'auraient pas été pris en compte dans l'analyse, on a regroupé des synonymes très proches. Par exemple, les mots séparé et divorcé. On a, d'autre part, supprimé de l'étude les mots de moins de 3 lettres et ceux qui se sont avérés faiblement porteurs de sens : "les", "ils", "quelque", "gens", ...

La présence de la réponse "immigré" en cinquième position relative cependant cette première observation, dans la mesure où ce mot est utilisé négativement, on le verra plus loin.

D'autre part, les mots les plus souvent utilisés sont aussi bien des termes relatifs à un besoin d'insertion (chômeur, qualification, formation) que des termes correspondant à un manque de revenus (pauvre, défavorisé,...). Le nombre de locutions utilisées traduisant un "manque", une absence (sans, pas, ne) est aussi frappant.

**Tableau E1**

***Quand vous pensez à ceux qui touchent le R.M.I., à quels groupes ou catégories de population pensez-vous en premier lieu ?***

*Mots les plus fréquemment employés (plusieurs occurrences possibles par répondant)  
(mots utilisés plus de 100 fois)*

Mot	Fréquence
chômeur.....	439
sans .....	294
jeune.....	289
pas .....	268
immigré (1) ...	179
ouvrier.....	172
qualification ...	144
plus (2).....	143
pauvre .....	127
défavorisé.....	125
formation .....	118
longue durée...	112
ne .....	109

-----  
(1) Le mot immigré correspond ici au regroupement des mots suivants : immigré, étranger, maghrébin, nord-africain, expatrié, arabe, portugais, noir, algérien, africain, musulman. Ces mots n'ont pas, bien entendu, la même signification, mais sont utilisés par les enquêtés dans des acceptations voisines. Le regroupement est ici nécessaire pour pouvoir disposer d'effectifs de répondants suffisamment grands.

(2) Ce mot est utilisé dans plusieurs sens. Par exemple, il est parfois associé à "rien" dans "plus rien", mais il peut être aussi parfois utilisé comme synonyme de "davantage".

### 5.1.2 - Les types de réponses

Cette première approche sur les mots les plus fréquemment utilisés est bien sûr insuffisante. En effet, un même mot peut être utilisé dans des sens différents, voire même dans des contextes différents qui font varier le sens du mot (1). Il faut donc essayer - et c'est là, bien entendu, la principale difficulté - de tenir compte de l'ensemble des mots de la réponse. Pour ce faire, on met en oeuvre une procédure de classification des réponses (et donc des enquêtés) en se référant aux fréquences d'utilisation des mots par les interviewés. Cependant, plusieurs réponses de différents enquêtés peuvent avoir en commun un ou plusieurs mots. Plus elles ont de mots en commun, plus ces réponses sont proches sur un plan strictement statistique (2). Cette classification permet donc simultanément de mesurer les associations entre mots et de regrouper les mots entre eux.

C'est ici que l'on passe de la notion de "mot" à la notion de "réponse". Par exemple, toutes les personnes qui ont cité un mot donné, par exemple "chômeur", ne vont pas se retrouver dans la classe de réponse correspondant à la catégorie "chômeur" : en effet, elles ont peut-être cité en même temps d'autres catégories. Ainsi, la réponse globale : "chômeur sans qualification, les personnes qui n'ont pas de formation", sera plutôt classée dans le groupe "sans formation, ni qualification" (3).

Nous avons ainsi obtenu **9 types principaux de réponse** et 9 types secondaires. Bien entendu, certaines de ces réponses reflètent des idées multiples car un individu peut exprimer plusieurs idées dans une même réponse.

-----  
(1) C'est, par exemple, le cas du mot "plus", déjà vu plus haut.

(2) Bien sûr, deux phrases ayant exactement les mêmes mots peuvent avoir des sens différents (cf. L. Lebart et A. Salem, *Analyse Statistique des Données Textuelles*, Dunod, 1988). Nous avons été très attentif à ce problème avant de lancer les traitements statistiques et pouvons avancer que dans le cas précis de ce travail, les associations artefactuelles sont négligeables.

(3) On peut ici privilégier involontairement des catégories de réponses qui ont besoin de circonlocutions pour être avancées, par opposition à des réponses qui n'ont besoin que d'un ou deux mots. On peut remédier à ce problème en extrayant les expressions longues, par exemple "femme seule divorcée avec enfants" au moyen de la méthode des "segments répétés" de L. Lebart et A. Salem et en assimilant ces expressions à un mot. Nous n'avons pas pu utiliser systématiquement cette méthode car le logiciel SPADT ne permet pas, en l'état actuel, de travailler simultanément sur les mots et sur les expressions.

**Le premier groupe de répondants** (593 personnes, soit 29,5 % de la population) est un groupe complexe qui rassemble une assez grande quantité de vocabulaire autour d'une idée centrale : la référence à une classe d'âge donnée et surtout à celle des **jeunes**. Beaucoup de verbes sont ici utilisés dans une tournure négative : le mot "pas" y est souvent employé, par exemple dans l'expression : "*Ceux qui savent rien faire, feront pas un métier*". Mais insistons cependant sur la complexité de ce groupe qui n'est en rien comparable aux autres groupes de réponse suivants. Il s'agit donc ici d'une catégorie un peu "fourre-tout", les réponses y étant souvent peu précises et hétérogènes.

*Exemples significatifs : "les jeunes sans emploi qui débutent"; "les personnes les plus âgées", "les jeunes qui n'ont pas encore travaillé et qui n'ont pas droit au chômage".*

**Le deuxième groupe** (303 personnes, soit 15,1 %) fait principalement référence aux **chômeurs**. Outre ce mot et ses dérivés, on utilise ici très fréquemment les expressions "longue durée" ou "droit", en particulier dans l'expression "fin de droits".

*Exemples significatifs : "les chômeurs de longue durée" ; "les chômeurs en fin de droits".*

**Le troisième groupe de répondants** (264 personnes, soit 13,1 %) fait état de **l'absence de formation ou de qualification**. Les mots "formation" et "qualification" sont associés ici à des prépositions qui expriment un manque : "sans" et "non".

*Exemples significatifs : "les personnes manquant de qualification professionnelle" ; "les personnes sans aucune formation et échec scolaire".*

Les mots "**défavorisé**" et "**démuni**" constituent la **quatrième classe** de réponses, qui comprend 178 enquêtés, soit 8,9 % de l'ensemble de la population. Les autres mots plus souvent utilisés dans cette classe sont ""plus", "rien" et "toucher".

*Exemples significatifs : "les démunis, sans rien" ; "les chômeurs qui ne touchent plus rien".*

Cependant, la fréquence générale de citations de locutions ayant trait à la pauvreté est plus élevée que l'effectif de la classe "défavorisé" ne le laisserait supposer. Il existe en effet un autre groupe de répondants (94 personnes, soit 4,7 %) qui fait allusion à la

même catégorie de personnes, mais en utilisant un autre vocabulaire : les mots "pauvre" et "pauvreté". On verra plus loin qu'il s'agit bien de deux catégories de répondants distinctes sur le plan socio-démographique.

*Exemples significatifs : "les plus pauvres" ; "les pauvres".*

**Le cinquième groupe d'enquêtés** (119 personnes, soit 5,9 %) est celui des personnes qui font allusion au monde ouvrier en utilisant ce dernier mot ou bien les mots "employé", "usine", "classe" ou "petit".

*Exemples significatifs : "les ouvriers et les petits employés" ; "la couche ouvrière".*

**Deux autres classes** sont à peu près aussi nombreuses :

- les personnes qui citent les "immigrés" : 105 personnes (5,2 %).

*Par exemple : "les étrangers qui arrivent en France" ; "les beurs, les immigrés".*

- Les personnes qui citent les "femmes seules avec enfants" ou "divorcées" : 100 enquêtés (5,2 %) (1).

*Par exemple : "les femmes seules avec des enfants" ; "les personnes seules ou les femmes célibataires".*

**Le dernier groupe** est, comme c'est souvent le cas, celui des personnes ayant répondu "ne sait pas" (62 personnes, soit 3,1 %).

En outre, à ces neuf groupes il faut ajouter d'autres réponses caractéristiques, mais peu fréquentes : "clochard" (50 fois), "alcoolique" et "fainéant" (33 enquêtés), "marginal" (28), "cas social" (23) "quart monde" (18), "nomade" ou "gitan" (7), "malheureux" (8), "agricole" (8), "profiteur" (7).

-----  
 (1) L'importance numérique de cette catégorie est peut-être actuellement sur-estimée à cause de l'effet "expression longue" décrit plus haut.

Au total, ces réponses peu fréquentes regroupent 182 répondants, soit 9,1 % de la population. Chaque catégorie prise isolément est trop petite et ne permet donc pas d'analyse statistique, même si, par exemple, ce n'est sans doute pas un hasard si 5 des 9 personnes ayant fait allusion aux agriculteurs ou au monde agricole, sont eux-mêmes des agriculteurs.

C'est la raison pour laquelle on a préféré procéder à des regroupements, non pas sur des critères statistiques, mais sur des critères de signification après examen attentif des réponses. Nous proposons donc de regrouper les types de réponses suivants :

- a) "cas social", "malheureux" et "quart monde" avec "démuni" et "défavorisé".
- b) "clochard", "alcoolique" ou "fainéant", "profiteur" et "marginal" forment un groupe d'appellations souvent péjoratives.
- c) "nomade" est associé à "immigré".

La réponse "agricole" est exclue de l'analyse car trop peu fréquente (moins de 0,5 %) et trop spécifique.

Le tableau E2 présente, après regroupement, les 10 groupes auxquels on aboutit finalement. Il s'agit des dix pôles principaux autour desquels s'organise la vision que les Français ont du R.M.I.

**Tableau E2**

10 groupes de Français selon leur vision des bénéficiaires du RMI (*)		
	Nombre de personnes	% de la population
1. La référence à l'âge, aux jeunes et les réponses floues .....	593	29,5
2. "Chômeurs" .....	303	15,1
3. "Sans" "qualification" ou "formation" .....	264	13,1
4. "Démuni, défavorisé" .....	228	11,4
5. "Pauvre" .....	94	4,7
6. Appréciations péjoratives .....	121	6,0
7. "Ouvrier" .....	119	5,9
8. "Immigré" .....	112	5,6
9. "Femmes seules" .....	100	5,0
10. Ne sait pas .....	62	3,1
ENSEMBLE (Y compris inclassables) .....	2010	100,0

(\*) Pour plus de détail, voir le texte.

### 5.1.3 - Les catégories socio-démographiques, les modes de vie et les opinions selon les différents types de réponses fournies.

Après avoir effectué les reclassements des réponses trop peu fréquentes, dix groupes sont donc analysés (cf. tableau précédent) : les neuf réponses initiales, auxquelles on a ajouté le groupe dit de réponses "péjoratives". Chacun de ces groupes correspond à une représentation des bénéficiaires du R.M.I.

Les critères qui déterminent le choix des réponses échappent parfois à l'analyse. Il est vrai que les groupes sont assez petits et qu'une variable explicative nous manque : la connaissance personnelle par l'enquêté d'un ou plusieurs RMistes. Néanmoins, nous allons le voir, certaines associations sont assez significatives : les personnes diplômées font plus souvent allusion au manque de qualification, les femmes âgées aux "pauvres" et les hommes jeunes célibataires citent plus souvent les "chômeurs".

Chacun des 10 groupes de réponses va être maintenant rapidement passé en revue pour tenter de mieux qualifier, autant que faire se peut, les caractéristiques des individus qui les composent.

#### a) - La réponse "les jeunes", la référence à l'âge, et les appréciations floues et complexes (593 personnes, soit 29,5 % des Français)

Les caractéristiques socio-démographiques des personnes appartenant à ce groupe, résumées dans le tableau ci-dessous, sont bien typées : niveau d'instruction plutôt faible, personnes assez souvent âgées, villes de résidence relativement petites. Les caractéristiques sont peut-être un peu moins différentes de la moyenne que dans d'autres groupes, mais cela est dû en partie au fait que la classe comporte presque un tiers des Français.

**Tableau E3**

	(en %)	
	Part des personnes de la classe	Part de la population totale
. Réside dans une ville de 2 000 à moins de 20 000 habitants....	21	16
. Aucun diplôme ou CEP.....	40	35
. Age supérieur à 50 ans.....	46	41
. Pas d'enfant de moins de 16 ans	68	63
. Revenu mensuel global < 4000 F.	11	8

Lecture du tableau : 46 % des personnes de la classe ont 50 ans et plus, alors que seulement 41 % de l'ensemble de la population ont cet âge.

Peu d'opinions distinguent les membres de cette classe du reste de la population même si, globalement, on pourrait les qualifier de "conservateurs modérés". Ils semblent notamment un peu plus souvent hostiles au progrès technique : 14 % d'entre eux pensent que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie (11 % dans l'ensemble de la population), 17 % estiment que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable (contre 14 %).

Ils n'ont pas de position tranchée en ce qui concerne la politique sociale : ils trouvent plus souvent normal que les prestations familiales comportent des aides spécifiques pour certaines situations particulières comme les parents isolés (80 %, contre 75 %).

Enfin, pour quelques questions, ils préfèrent choisir la modalité "ne sait pas". Ils ne constituent donc pas vraiment un pôle pour la représentation des bénéficiaires du R.M.I, mais plutôt une position centrale. Ils n'ont d'ailleurs pas d'opinions particulières à ce sujet.

**b) - La réponse "chômeurs" (303 personnes, soit 15,1 % des Français)**

Les répondants sont ici plus souvent des hommes célibataires, assez jeunes ou des personnes qui vivent en milieu rural : 16% des membres de cette catégorie sont des hommes célibataires, alors qu'ils ne représentent que 11 % de la population générale. On trouve aussi, dans cette classe, 6 % des hommes de moins de 21 ans, alors que ceux-ci ne représentent que 3 % de la population.

Les personnes de cette classe citent plus souvent les chômeurs, aussi bien comme catégorie pour laquelle les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants (20 %, contre 15 %) et comme catégorie de population bénéficiant le plus des prestations (13 %, contre 9 %). Ils n'ont pas d'opinions particulières au sujet du R.M.I.

**c) - Les réponses : "sans" "qualification" ou "formation" (264 personnes, soit 13,1 % des Français)**

Un niveau d'études élevé, un âge voisin de 40 ans et une sensibilité aux problèmes d'insertion sont les principales caractéristiques de cette classe.

Le niveau d'études élevé est aussi bien celui du conjoint éventuel que le sien propre : 26 % des enquêtés ont ici un conjoint qui a un niveau d'études supérieur ou égal au bac et 16 % des membres de ce groupe ont fait eux-mêmes des études supérieures (seulement 9 % de la population française est dans ce cas). L'âge est voisin de 40 ans: 32 % ont de 35 à 49 ans, alors que ce taux s'élève à 23 % dans la population totale. Les nombreux équipements possédés indiquent un niveau de vie élevé : lave-vaisselle, micro-ordinateur domestique, plusieurs postes téléphoniques....

Tableau E4

	(en %)	
	Part des personnes de la classe	Part de la population totale
. Niveau d'études du conjoint, bac et plus.....	26	16
. Niveau d'études supérieur.....	16	9
. Age 35 à 49 ans.....	32	23
. CSP individuelle : cadre.....	22	15

*Lecture du tableau : 22 % des personnes de la classe sont des cadres, alors que ceux-ci ne représentent que 15 % de l'ensemble de la population.*

Les membres de cette classe sont relativement plus nombreux à avoir des "préoccupations planétaires" : pour 13 % d'entre eux, les tensions internationales sont le sujet d'inquiétude le plus préoccupant (7 % dans l'ensemble) et 13 % se disent concernés par la pauvreté dans le monde (7 % dans l'ensemble).

Enfin, ils sont 68 % à penser que le R.M.I est versé à ceux qui en ont le plus besoin (contre 60 % dans l'ensemble de la population).

**d) - Les réponses : "démuni", "défavorisé" (228 personnes, soit 11,4 % des Français).**

La réponse "démuni" ou "défavorisé" est caractéristique des personnes ayant des enfants : 36 % des enquêtés ayant au moins un enfant de moins de dix ans ont choisi cette réponse, alors qu'ils ne constituent que 27 % de l'ensemble de la population. S'il s'agit d'individus qui sont relativement plus nombreux à vivre dans des logements récents (18 % vivent dans des logements construits après 1982, contre 11 % en général), ils ne se distinguent cependant pas par leur catégorie sociale ou leur niveau de diplôme.

Sur le plan des conditions de vie, les enquêtés ayant fourni ce type de réponse se distinguent par une faible satisfaction en ce qui concerne leur cadre de vie quotidien : 24 % de peu satisfaits, contre 16 % dans l'ensemble de la population. Ils considèrent aussi plus souvent que leur niveau de vie est un peu moins bon qu'il y a dix ans (34 %, contre 25 % dans l'ensemble).

Les opinions de ce groupe sur les allocations familiales sont sans doute liées à leur propre situation : ils souhaitent que tous les enfants donnent droit aux mêmes montants de prestations familiales quel que soit leur rang (77 %, contre 67 % pour l'ensemble de la population) et non que les familles nombreuses surtout soient favorisées. D'autre part, selon leurs affirmations, deux catégories de la population bénéficient le plus des prestations : "tout le monde" (9 %, contre 4 %) et les pauvres (16 %, contre 10 %). Ce sont aussi, selon eux, pour les pauvres que les efforts sont les plus insuffisants : 24 % des personnes de cette classe le pensent, contre 17 % dans l'ensemble de la population. D'ailleurs, 68 % d'entre eux considèrent que le R.M.I est versé à ceux qui en ont le plus besoin (contre 60 % dans l'ensemble de la population) et 48 % sont pas du tout d'accord avec l'idée que les bénéficiaires du R.M.I sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire.

En résumé, les membres de ce groupes sont des personnes vivant en famille et plutôt insatisfaites, qui considèrent plus souvent que les prestations sociales concernent les pauvres et que l'effort dans ce sens est insuffisant.

**e) - Les réponses "pauvres" (94 personnes, soit 4,7 % des Français).**

Même si, à première vue, on peut penser que la référence aux "défavorisés" (cf. groupe précédent) est proche de celle faite aux "pauvres", les mots utilisés ici sont différents. Ils correspondent d'ailleurs à des catégories socio-démographiques différentes : celles des femmes âgées et des anciens employés ou ouvriers. Ce groupe comprend, en effet, 21 % d'anciens employés ou ouvriers, contre 10 % dans la population totale et 21 % de femmes âgées de 65 ans et plus, contre 11 % dans l'ensemble. Beaucoup de ces personnes sont seules : 46 %, à comparer à 33 % dans la population générale (effet de l'âge). Enfin, le niveau d'études est faible (27 % de sans-diplômes, contre 17 %).

Leur préoccupation vis-à-vis de la pauvreté s'exprime très directement, notamment par la demande de prestations pour les pauvres. Ainsi, la catégorie pour laquelle les efforts de la collectivité sont, d'après les membres du groupe, les plus insuffisants sont les "pauvres" (c'est la réponse de 32 % d'entre eux, contre 17 % en moyenne). D'autre part, pour 85 % d'entre eux, le système des prestations familiales doit avoir pour objectif de lutter contre la pauvreté (contre 73 %) ; d'ailleurs, on estime que la prise en charge des familles défavorisées leur permet de vivre (72 %, contre 58%) et non pas qu'elle leur enlève tout sens des responsabilités. Notons cependant qu'il n'apparaît pas, dans ce groupe, d'opinions particulières sur le R.M.I.

**f) - Les appréciations péjoratives (121 personnes, soit 6 % des Français).**

Cette catégorie est sans doute la plus hostile aux bénéficiaires du R.M.I et, d'une façon plus générale, à la politique sociale contre la pauvreté.

Les caractéristiques socio-démographiques sont ici difficiles à préciser, compte tenu de la faible taille de cette classe. Un tiers du groupe a néanmoins un diplôme d'enseignement technique et le CAP comme plus haut diplôme (contre 22 % dans l'ensemble de la population).

Le fait que les enquêtés classés ici citent plus souvent "les ouvriers" comme catégorie de population pour laquelle les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants (12 %, contre 5 % dans l'ensemble de la population) laisse penser que cette classe contient plus de personnes de milieu ou d'origine ouvrière. "L'immigration" y est un sujet de préoccupation relativement plus souvent formulé qu'en moyenne, même s'il est très largement minoritaire : 14 %, contre 6 % en général. Autre élément de l'appréciation péjorative portée sur les bénéficiaires du R.M.I : la majorité du groupe considère que prendre en charge les familles défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités (52 %, contre 40 % en moyenne).

Ces enquêtés sont souvent défavorables au R.M.I. Ainsi, 22 % d'entre eux sont peu favorables à cette prestation (contre 10 % dans l'ensemble de la population). Ils sont 32 % à être plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle les bénéficiaires du R.M.I sont des gens pour qui il n'y a plus rien à faire (contre 20 %). Mais finalement, cette opposition à la prestation n'est que très relative, eu égard à leurs réponses.

g) - Les réponses : "ouvriers" (119 personnes, soit 5,9 % des Français).

Les répondants sont ici, sans doute, plus souvent de milieu modeste (42 %, contre 31 % n'ont pas de produit d'épargne liquide). La catégorie est cependant trop petite et pas assez typée pour pouvoir en dire plus.

Dans ce groupe, les ouvriers sont aussi cités plus souvent pour indiquer que les efforts de la collectivité à leur égard sont insuffisants (19 %, contre 5 %). Mais on les désigne aussi comme ceux qui bénéficient le plus des prestations (24 %, contre 10 %).

h) - Les réponses "immigrés" (112 personnes, soit 5,6 % des Français).

Les personnes ayant principalement cité les "immigrés" comme catégorie bénéficiaire du R.M.I. vivent surtout dans des grandes agglomérations ou sur le pourtour méditerranéen. Ils déclarent souvent des revenus plutôt faibles et les jeunes de niveau bac y sont sur-représentés.

Tableau E5

	(en %)	
	Part des personnes de la classe	Part de la population totale
. Réside dans une ville de 200 000 habitants et plus .....	35	20
. Réside dans la région méditerranéenne.....	26	12
. Logement de 6 pièces et plus ..	23	13
. Revenu mensuel compris entre 4 000 et 6 000 F.....	19	11
. Age et diplôme : moins de 30 ans et bac ou supérieur .....	16	9

Lecture du tableau : 26 % de personnes de la classe résident dans la région méditerranéenne, contre 12 % en moyenne.

Ces enquêtés sont assez souvent hostiles à la politique sociale de lutte contre la pauvreté car, pour eux, prendre en charge les familles défavorisées leur enlève tout

sens des responsabilités (59 % le pensent, contre 40 % de la population totale). Leur sujet principal de préoccupation -non majoritaire- est plus souvent "l'immigration" (14 %, contre 6 %). Enfin, ils pensent presque tous que la société a besoin de se transformer (92 % d'entre eux contre 80 % dans l'ensemble de la population) et souhaitent assez souvent des réformes radicales (42 %, contre 29 %).

On ne s'étonnera pas de relever que les individus de ce groupe sont plus souvent défavorables au R.M.I, mais ils ne le sont pas majoritairement : 24 % s'y déclarent "peu favorables", contre 10 % en moyenne. Enfin, 62 % pensent que le R.M.I n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin et 54 % estiment que cette prestation n'incite pas à chercher du travail.

**i) - Un groupe particulier : les réponses "femmes seules avec enfants" (100 personnes, soit 5 % des Français).**

Il n'y a pratiquement pas de caractéristiques socio-démographiques ou d'opinions liées à cette catégorie de réponses. Il serait intéressant de savoir si les personnes ayant fourni cette réponse connaissent des femmes seules bénéficiaires du R.M.I.

**j) - Les réponses "ne sait pas" (62 personnes, soit 3,1 % des Français).**

Figurent ici, comme c'est souvent le cas, des personnes ayant indiqué quelque peu systématiquement ne pas savoir répondre à de nombreuses questions de l'enquête. Ce sont plus souvent des ruraux et des personnes âgées.

## 5.2 - Comment les Français perçoivent-ils les possibilités potentielles des bénéficiaires du R.M.I ?

### 5.2.1 - La possibilité d'une réelle insertion des bénéficiaires n'est pas remise en cause

Les différentes représentations qu'ont les Français des groupes ou catégories de population bénéficiaires du R.M.I ont été complétées par deux questions, non ouvertes, qui leur ont été posées sur la façon dont ils voient l'avenir des RMistes et leur possibilité d'insertion professionnelle. Même si ces interrogations font référence aux bénéficiaires, elles sont donc très différentes de la question ouverte décrite précédemment, ne serait-ce que par leur aspect "normatif" et non "positif".

*Certains disent que "ceux qui touchent le R.M.I sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire". Etes-vous personnellement d'accord avec cette opinion ? (Décembre 1990)*

(en %)	
. Tout à fait d'accord .....	5,6
. Plutôt d'accord .....	19,6
. Plutôt pas d'accord .....	35,7
. Pas d'accord du tout .....	38,4
. Ne sait pas, non réponse ...	0,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

*Avec laquelle de ces deux propositions sur ceux qui touchent le R.M.I êtes-vous le plus en accord ? (Décembre 1990)*

(en %)	
. Ce sont, pour la plupart, des gens qui ne pourront jamais trouver un travail .....	16,6
. Ce sont, pour la plupart, des gens capables de trouver un travail si on les aide .....	82,1
. Ne sait pas, non réponse .....	1,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Les résultats d'ensemble révélés ici sont donc plutôt encourageants pour les bénéficiaires, même si l'on ne peut manquer de penser que, moralement, certains peuvent hésiter à admettre ouvertement "qu'on ne peut plus rien faire" pour les bénéficiaires du R.M.I, comme s'ils étaient condamnés à demeurer définitivement dans leur situation. Les personnes qui ne croient pas dans l'avenir des RMistes constituent, dans cette hypothèse, une minorité peut-être légèrement plus forte que celle qui ose se déclarer (25 %).

Comment les réponses à ces deux questions varient-elles selon les caractéristiques socio-démographiques des répondants ? Leurs opinions sur la pauvreté et sur le R.M.I influent-elles sur les réponses ? Avant de répondre à ces interrogations, peut-être faut-il en préalable noter que l'étude concomittante de ces deux questions est rendue possible par leur forte corrélation : 60 % des personnes qui sont tout à fait d'accord avec l'idée que les RMistes sont des gens pour qui il n'y a plus rien à faire, pensent aussi que ceux-ci ne pourront, pour la plupart, jamais trouver de travail. Or, dans l'ensemble de la population, cette dernière idée ne recueille que 17 % des opinions.

**Tableau E6**

**En ligne :** Les RMistes sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire  
**En colonne :** Ce sont pour la plupart des gens qui ne pourront jamais trouver du travail

	(en %)			
	Ne pourront jamais trouver du travail	Pourront en trouver si on les aide	Ne sait pas	Ensemble
. Tout à fait d'accord .....	60,3	39,7	0,0	100,0
. Plutôt d'accord .....	45,2	53,2	1,6	100,0
. Plutôt pas d'accord .....	6,8	92,4	0,8	100,0
. Pas d'accord du tout .....	5,1	94,3	0,6	100,0
. Ne sait pas; non réponse ..	6,0	30,6	63,4	100,0
<b>. Ensemble .....</b>	<b>16,6</b>	<b>82,1</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>

### 5.2.2 La perception de l'avenir des bénéficiaires est variable principalement selon l'âge

#### - Avenir général des bénéficiaires

Les enquêtés tout à fait d'accord pour dire que les bénéficiaires du R.M.I sont "des gens pour qui il n'y a plus rien à faire" sont plus nombreux parmi les personnes âgées. 9,5 % des plus de 60 ans sont en effet de cet avis (contre 5,6 % seulement de la population).

A l'opposé, les personnes qui ne sont "pas du tout d'accord" avec cette assertion sont plus nombreuses parmi les jeunes (47 % des 25-39 ans, contre 38 % en moyenne), les ouvriers (49 % d'entre eux) et les diplômés du technique court ou de niveau BEPC (45 % d'entre eux). En revanche, les personnes "plutôt pas d'accord" ne se différencient pas nettement en termes socio-démographiques.

L'effet du niveau de diplôme est en grande partie lié à celui de l'âge : à âge égal, l'effet du diplôme n'est pas très net. On observe, dans le tableau ci-dessous, que l'effet de l'âge (en ligne) est régulier pour chaque niveau d'étude : **plus les personnes sont âgées, moins elles sont nombreuses à avoir confiance dans les possibilités futures des bénéficiaires du R.M.I.** L'effet du niveau d'études (en colonne) n'est en revanche pas très net, sauf peut-être chez les plus jeunes.

Tableau E7

Pourcentage de personnes "pas du tout d'accord" avec l'idée selon laquelle "les RMistes sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire"  
- selon l'âge et le diplôme -

(en %)

	Moins de 30 ans	De 30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
. Aucun ou CEP ..	53	41	28	32
. Technique court ou BEPC	52	42	37	45
. Bac et supérieur ..	42	44	27	38
<b>Ensemble .....</b>	<b>49</b>	<b>42</b>	<b>29</b>	<b>38</b>

Lecture du tableau : 42 % des diplômés de niveau bac et plus ayant moins de 30 ans ne sont "pas du tout d'accord" avec l'idée selon laquelle "les RMistes sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire".

*- Insertion professionnelle des bénéficiaires*

D'un côté, les personnes âgées, en particulier de sexe masculin, anciens employés ou ouvriers, pensent, plus souvent qu'en moyenne, que les RMistes ne pourront jamais trouver de travail. De l'autre côté, les jeunes, surtout de sexe féminin, les chômeurs ou les femmes dont le conjoint est ou a été ouvrier qualifié, sont plus souvent optimistes au sujet de l'avenir professionnel des RMistes.

**Tableau E8**

**Pourcentage de personnes qui pensent que les RMistes  
ne pourront jamais trouver de travail**

	(en %)
. Ensemble de la population .....	16,6
. Retraité .....	26,8
. Homme de 60 ans et plus .....	29,7
. Personne de 60 ans et plus .....	24,8
. Homme de 65 ans et plus .....	31,0
. Personne de 50 ans et plus, sans diplôme ...	22,0
. Ancien employé ou ouvrier .....	26,7

**Tableau E9**

**Pourcentage de personnes qui pensent que les bénéficiaires du R.M.I.  
sont capables de trouver du travail si on les aide**

. Ensemble de la population .....	82,1
. Jeune (< 40 ans) de province .....	87,0
. Moins de 30 ans .....	87,9
. Femme de 25 à 39 ans .....	88,5
. Conjoint d'ouvrier qualifié .....	90,7

### 5.2.3 Les opinions sur les bénéficiaires et les attitudes à l'égard de la condition d'insertion

Les opinions sur l'avenir des bénéficiaires du R.M.I sont bien sûr liées à celles formulées sur les pauvres et la pauvreté, ainsi qu'aux attitudes à l'égard de la condition d'insertion. Ainsi, les personnes qui considèrent que les bénéficiaires du R.M.I. sont des gens pour qui il n'y a plus rien à faire sont relativement plus nombreux parmi les "exigeants rigoureux" - qui sont, rappelons-le, les moins "compréhensifs" vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté - et dans une moindre mesure parmi les "moralistes", les "exigeants mesurés" et les "rigoristes".

**Tableau E10**

**"Les RMistes sont pour la plupart des gens pour qui il n'y a plus rien à faire"  
- selon les types d'opinion sur la condition d'insertion -**

(en %)

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas	ENS.
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée) .....	42,5	56,6	0,9	100,0
"Moralistes" (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste) .....	28,7	71,3	0,0	100,0
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie, mais avec tolérance) .....	28,6	70,6	0,8	100,0
"Rigoristes" (Refus de la contrepartie considérée comme insuffisante) .....	28,2	71,8	0,0	100,0
"Progress. généreux" (L'insertion est indispensable pour vraiment aider) .....	21,7	77,9	0,4	100,0
"Généreux systémat" (refus de la contrepartie et automaticité du versement) .....	18,1	81,5	0,4	100,0
Ne sait pas .....	19,7	72,3	8,0	100,0
<b>ENSEMBLE</b> .....	<b>25,2</b>	<b>74,1</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>

La chance de retrouver du travail est aussi bien sûr très liée à l'idée selon laquelle le R.M.I. donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir : 89 % des personnes de cet avis pensent que les RMistes sont capables de trouver du travail si on les aide.

**En conclusion**, les opinions sur les possibilités d'insertion future des bénéficiaires apparaissent bien plus liées aux attitudes sur la condition d'insertion et sur le R.M.I. que les représentations que se font les Français des catégories de bénéficiaires. Il est vrai que les deux questions sur les possibilités futures des RMistes ont un aspect normatif (si les bénéficiaires n'ont aucune chance de trouver du travail, il est inutile de favoriser leur insertion à l'aide du R.M.I), alors que la représentation des catégories de bénéficiaires est plus positive que normative.

## **Quatrième partie**

### **L'action des pouvoirs publics et des particuliers**

## C H A P I T R E 6

### ACTION DES POUVOIRS PUBLICS ET DES PARTICULIERS

*La création du R.M.I. incite-t-elle les Français à estimer que maintenant, les pouvoirs publics s'occupent convenablement des plus démunis, autrement dit que l'effort de la collectivité à leur égard est suffisant ? D'autre part, l'action à mener doit-elle se limiter à la seule intervention des pouvoirs publics ? C'est à l'analyse des réponses à ces deux questions qu'est consacré ce chapitre. Il montre globalement l'existence d'un climat favorable aux actions d'insertion, qu'elles soient d'initiative privée ou publique.*

#### 6.1 - Les pouvoirs publics ne font pas assez pour lutter contre la pauvreté

Une assez large majorité de la population (62 %) pense que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. Ceci ne signifie pas qu'un tiers de la population pense qu'ils font trop : seuls 3 % des Français le déclarent. En revanche, 34 % de la population estiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent.

*Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font tout ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? (Décembre 1990)*

	(en %)
Font trop .....	3,0
Font ce qu'ils doivent ..	34,3
Ne font pas assez.....	61,8
Ne sait pas .....	0,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Au vu de ces pourcentages, on peut penser qu'il est manifestement difficile moralement d'exprimer le sentiment que les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis. Même les personnes qui pensent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir sont très peu nombreuses à penser que les pouvoirs publics font trop en matière de pauvreté (7 % d'entre elles). L'opposition à la politique sociale actuelle des pouvoirs publics s'appuie donc ou se révèle sur des points particuliers : par exemple, la désincitation au travail éventuellement provoquée par le versement du R.M.I ou l'idée selon laquelle le Revenu Minimum n'atteindrait pas les populations visées. **Mais il n'y a pratiquement pas, au moins dans les déclarations, de contestation générale de l'effort que la collectivité doit apporter aux plus démunis.** On retrouve d'ailleurs ici la très forte majorité qui se déclare globalement favorable au R.M.I.

On peut cependant remarquer qu'une forte minorité de Français, environ un tiers d'entre eux, estiment que les pouvoirs publics font tout ce qu'ils doivent en matière de pauvreté. Cela veut-il dire qu'ils ne doivent pas faire plus (sous-entendu : ils font trop, mais comme il est difficile moralement et concrètement de demander un retour en arrière, on espère une stabilisation) ou plus simplement que la politique actuelle est satisfaisante ? Il y a eu sans doute ici mélange de ces deux idées et donc tout un éventail de positions intermédiaires entre elles deux (1).

Ainsi, 47 % des personnes qui pensent que les mesures contre le chômage sont "assez efficaces" estiment que les pouvoirs publics font tout ce qu'ils doivent pour aider les plus démunis ; elles témoignent donc d'une relative satisfaction à l'égard de la politique sociale des pouvoirs publics. On peut même mettre en évidence ici une tendance à être systématiquement satisfaits et à approuver la situation actuelle quel que soit le sujet d'intérêt. Par exemple, les personnes qui pensent que le rythme actuel de construction d'autoroutes est adapté aux besoins sont relativement plus nombreuses (41 % d'entre elles) à trouver que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour aider les plus démunis. Il s'agit donc ici, en partie, d'une population "légitimiste", qui avalise les décisions prises par les pouvoirs publics et la situation présente.

-----

(1) On peut en particulier considérer que certains enquêtés ont peut-être pu se placer sur le plan du devoir : les pouvoirs publics font tout ce qu'ils "doivent" - sous-entendu : ils font leur devoir, - sans porter de jugement sur le fait que les pouvoirs publics doivent amplifier ou diminuer leur action.

Mais d'autre part, toujours parmi ceux qui estiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour les plus démunis, on trouve 45 % des défenseurs d'une baisse des cotisations-chômage en cas d'excédent, ainsi que 45 % de ceux qui estiment que les bénéficiaires du R.M.I. sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire. On peut donc supposer que la réponse "*les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent*" a aussi été choisie par des Français souhaitant qu'on n'en fasse guère plus pour les pauvres.

Sur le plan socio-démographique, ce sont surtout parmi les individus solidement installés que l'on trouve les plus nombreux partisans du statu quo : propriétaires de leur logement (40 % d'entre eux), ayant une épargne liquide et non liquide (39 %), de niveau d'études supérieur ou égal au baccalauréat (42 %).

Ceux qui veulent, en revanche, voir s'accroître l'effort des pouvoirs publics en faveur des plus démunis (1) appartiennent plus souvent aux catégories de population qui présentent potentiellement le risque d'être en contact avec la pauvreté : 81 % des chômeurs sont de cet avis, ainsi que 70 % des non-diplômés de l'enseignement général, 71 % des locataires d'HLM ou d'ILN et 74 % des bénéficiaires de l'APL ou de l'allocation-logement. Figurent aussi relativement plus souvent dans ce groupe les jeunes de 20 à 29 ans (69 % d'entre eux) et les ouvriers (69 % également).

Bien entendu, l'opinion que l'on a sur la condition d'insertion apparaît assez fortement liée au jugement que l'on porte sur l'action des pouvoirs publics vis-à-vis des pauvres (Tableau F1). Les deux positions extrêmes sont celles des "exigeants rigoureux", qui pensent majoritairement que les pouvoirs publics font trop ou ce qu'ils doivent (58 % en cumulant ces deux modalités), et celle des "généreux systématiques" : 78 % d'entre eux estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis .

-----  
 (1) C'est-à-dire ceux qui pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez, pour autant que l'on puisse assimiler les deux notions.

Tableau F1

**Les opinions sur l'effort des pouvoirs publics vis-à-vis des pauvres  
- selon les opinions relatives à la condition d'insertion -**

(en %)

	Font trop	Font ce qu'ils doivent	Ne font pas assez	Ne sait pas	Ensemble
"Exigeants mesurés" (pour la contrepartie, mais avec tolérance) .....	3.8	34.9	60.1	1.2	100.0
"Exigeants rigoureux" (pour la contrepartie, contrôlée)	15.8	41.7	41.6	0.9	100.0
"Progress. généreux" (l'insertion est indispensable pour vraiment aider).....	1.2	36.9	61.2	0.7	100.0
"Moralistes (pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste) .....	4.2	56.2	39.6	0	100.0
"Généreux systématiques" (refus de la contrepartie et automaticité du versement) .....	0,9	21.4	77.7	0	100.0
"Rigoristes" (refus de la contrepartie, considérée comme insuffisante) .....	3.5	22.4	73.2	0,9	100.0
Ne sait pas .....	2.2	31.6	59.8	6.4	100.0
<b>Ensemble .....</b>	<b>3.0</b>	<b>34.3</b>	<b>61.8</b>	<b>0,9</b>	<b>100.0</b>

## 6.2 - L'insertion est l'affaire de tous

Une très large majorité de la population (82 %) pense qu'il est nécessaire que les particuliers jouent eux-mêmes un rôle dans les actions d'insertion envers les plus démunis. Il est difficile de caractériser précisément les opposants à cette participation des particuliers aux actions d'insertion, leur effectif étant relativement faible.

*Pensez-vous qu'il soit nécessaire que les particuliers jouent eux-mêmes un rôle dans les actions d'insertion envers les plus démunis (aide dans les démarches administratives, participation bénévole à des associations, offre de petits travaux,...) ? (décembre 1990)*

	(en %)
Oui .....	81,7
Non .....	17,7
Ne sait pas ...	0,6
Ensemble.....	100,0

On peut cependant noter que 24 % des personnes qui pensent que le R.M.I risque d'inciter les bénéficiaires à ne pas chercher de travail, considèrent qu'il n'est pas nécessaire que les particuliers jouent un rôle dans les actions d'insertion (contre 18 % dans l'ensemble de la population). C'est aussi le cas de 27 % de ceux qui pensent que ce sont les étrangers qui bénéficient le plus des prestations sociales.

Mais peut-être faut-il relativiser quelque peu le pourcentage de réponses positives à cette question. Il peut, en effet, paraître assez facile d'y répondre affirmativement dans la mesure où elle n'engage pas personnellement le répondant. D'autre part, il importe de se souvenir que l'effort des pouvoirs publics pour les pauvres est très majoritairement considéré comme insuffisant ; dans ce contexte, le très fort consensus à admettre la "nécessité" d'une intervention directe des particuliers aux actions d'insertion ne peut-il laisser entendre que les Français considèrent les limites de l'action publique comme déjà atteintes pour certains types d'action ?

En tout état de cause, aller plus loin sur ce point nécessiterait de savoir précisément quelle proportion de la population serait vraiment prête à jouer un rôle **effectif** dans ce sens. Il faudrait aussi connaître le nombre de Français exerçant aujourd'hui un rôle, professionnellement ou bénévolement, dans des actions d'insertion.

**Il reste qu'en théorie, le nombre de Français considérant aujourd'hui que l'insertion envers les plus démunis est l'affaire de tous, est considérable.**

## **Cinquième partie**

**Synthèse des opinions sur le R.M.I.**

## CHAPITRE 7

### SYNTHESE DES OPINIONS SUR LE R.M.I.

#### Rigueur et générosité, radicalisme et mesure

Six chapitres ont permis d'analyser successivement les différentes facettes, parfois claires et précises, parfois plus floues, des opinions et attitudes formulées par les Français sur la pauvreté, sur la condition d'insertion du R.M.I, sur les modalités d'application de la prestation ou sur ses bénéficiaires. Le sujet abordé lui-même, empreint d'une forte charge morale, explique en partie quelques-unes des attitudes ambiguës qui ont pu, dans certains cas, être mises en évidence. Tenter de synthétiser ces opinions contribue cependant à lever certaines de ces ambiguës. En effet, l'analyse des "proximités" des réponses, permise par une analyse factorielle, conduit, certes, à synthétiser les opinions, mais aussi à mieux comprendre le sens de certaines d'entre elles. De fait, l'objet de ce chapitre, que l'on peut considérer être en quelque sorte récapitulatif, est **d'analyser les liens existant entre les différentes attitudes sur le R.M.I et de proposer une vue synthétique de la structure des opinions sur cette prestation.**

Nous n'avons donc pas fait intervenir ici comme variables actives de l'analyse les opinions sur les pauvres et la pauvreté. Ces représentations viendront, dans un second temps, illustrer l'analyse.

## 7.1 - La structure des opinions sur le R.M.I.

Quatre valeurs, qui s'opposent deux à deux, permettent de structurer l'espace des opinions des Français vis-à-vis du R.M.I (1). **La rigueur s'oppose à la générosité (Axe 1), le radicalisme fait face à la tolérance (Axe 2)**

### 7.1.1 - Rigueur et générosité

En premier lieu, la générosité s'oppose à la rigueur (2). C'est le premier axe horizontal du graphique 1. La tolérance et la mesure s'opposent, sur un deuxième axe représenté verticalement, aux opinions radicales (3)

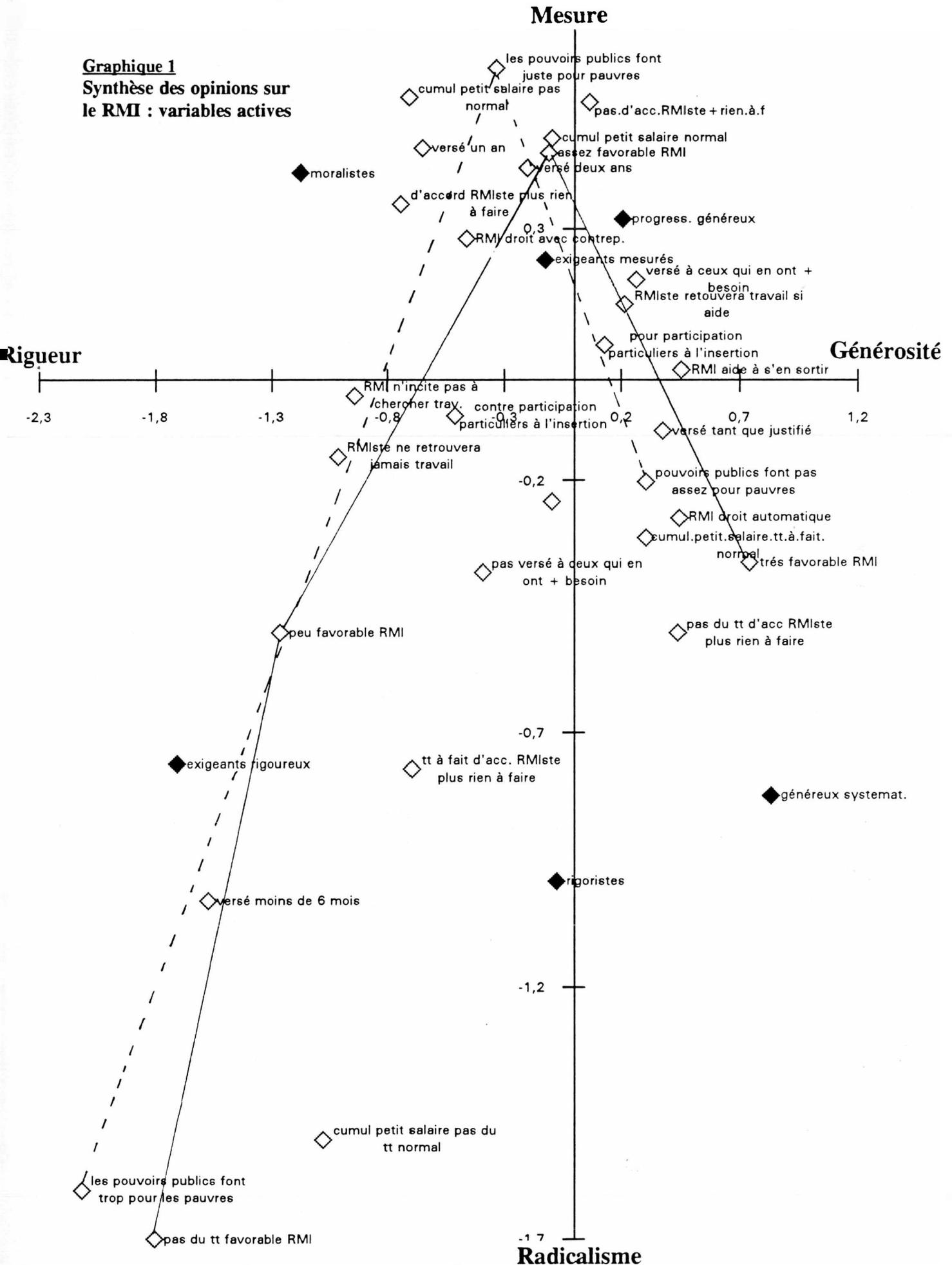
Les opinions qui contribuent le plus à la formation du premier axe et qui, par conséquent, permettent d'en préciser la signification sont, dans l'ordre, les suivantes :

#### Du côté de la rigueur :

- Le R.M.I. risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail.
- Les bénéficiaires du R.M.I. sont pour la plupart des gens qui ne pourront jamais trouver un travail.
- Le R.M.I. devrait être versé pendant moins de 6 mois.
- Personnellement peu favorable au R.M.I.
- Les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis.
- Opinion sur la condition d'insertion : "exigeants rigoureux".

- 
- (1) Cette représentation a été obtenue par une analyse des correspondances multiples dont les caractéristiques techniques sont détaillées en annexe. Indiquons rapidement que le pourcentage d'inertie expliquée par les deux premiers axes s'élève à 17 %. Seul le troisième axe aurait pu être également interprété, mais il n'est déterminé que par les réponses à deux questions assez voisines : *Etes-vous personnellement d'accord avec l'opinion selon laquelle : ceux qui touchent le R.M.I. sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire* et *ceux qui touchent le R.M.I. sont-ils pour la plupart des gens qui ne pourront jamais trouver un travail ou des gens capables de trouver un travail si on les aide*. Il est donc peu intéressant d'observer ce troisième axe : cette observation n'apporterait pas beaucoup plus que l'étude de ces deux questions, qui figure au chapitre 5.
  - (2) Cette opposition est stable dans le temps : des résultats analogues ont été mis en évidence par F. Chateau à partir de la vague d'Automne 1988 de l'enquête *"Aspirations et Conditions de vie des Français"* et par V. Payet-Thouvenot à partir de la vague de fin 1989, mais avec des questions différentes. Les références exactes de ces rapports sont indiquées en introduction.
  - (3) L'opposition, sur un deuxième axe, des positions médianes et des positions extrêmes est due, en grande partie, à la très forte liaison entre toutes les variables d'opinions sur le R.M.I, c'est-à-dire à la forte opposition entre rigueur et générosité (il s'agit d'un effet statistique "Guttman").

**Graphique 1**  
**Synthèse des opinions sur**  
**le RMI : variables actives**



L'opposition au R.M.I. dans la partie "Ouest" du graphe se fonde sans doute sur un "raisonnement" dont nous n'avons certes pas démontré l'existence ; nous n'avons mis en évidence que des associations d'idées au sein de groupes d'individus caractéristiques. Selon ce raisonnement, le R.M.I. n'est pas utile car ses bénéficiaires ne trouveront probablement pas de travail. Ils n'en trouveront pas car le versement du R.M.I. *risque de ne pas les inciter à en chercher*. C'est la raison pour laquelle, à défaut de supprimer cette prestation, il faut être strict dans les modalités d'application. En particulier, toujours selon ces personnes rigoureuses, il faut éviter de verser le R.M.I. sans réelle contrepartie ou sans exiger d'effort (idée des "exigeants rigoureux") de la part d'individus qui, toujours selon ces Français, ne sont sans doute pas susceptibles d'en faire spontanément : les pauvres sont dans leur situation *parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir* (on verra plus loin que cette opinion illustre bien ce type de position sur le R.M.I.)

*Du côté de la générosité, deux opinions contribuent fortement à la détermination de l'axe horizontal.*

- Personnellement très favorable au R.M.I.
- Le R.M.I. donnera aux bénéficiaires le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir.

C'est, à l'opposé, la générosité et la confiance dans le mécanisme d'insertion qui dominant ici. Selon les idées en vigueur dans cette partie de la population, l'utilité du R.M.I repose sur le ressort qu'il constitue ; il "donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir". La position extrême est ici celle des défenseurs de l'automaticité du versement : les "généreux systématiques". On peut imaginer le "raisonnement type" de cette partie de l'espace des opinions : les pauvres le sont par malchance ; il suffit donc de leur donner le coup de pouce indispensable pour les aider à s'en sortir et il n'y a pas de raison d'exiger une quelconque contrepartie ; les conditions d'application doivent être d'ailleurs assez souples. Il suffit d'aider financièrement les bénéficiaires, ils "sont capables de trouver un travail si on les aide".

### 7.1.2 - Radicalisme et mesure

Le long du deuxième axe s'opposent opinions extrêmes en bas et opinions modérées en haut.

Ainsi, les opinions les plus radicales, qu'elles soient "rigoureuses" ou "généreuses", figurent dans le bas du graphique et contribuent à la définition de l'axe. Parmi les opinions "rigoureuses" :

- Pas du tout favorable au R.M.I.
- Il n'est pas normal du tout qu'un bénéficiaire du R.M.I perçoive un complément de R.M.I pendant quelque temps s'il trouve un travail, même faiblement rémunéré.
- Les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis.

Mais on y trouve aussi des opinions "généreuses" :

- Pas d'accord du tout avec l'opinion selon laquelle "ceux qui touchent le R.M.I. sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire".
- Pour l'automatisme du versement et contre l'existence d'une contrepartie : les "généreux systématiques".

A l'opposé, les opinions médianes que l'on peut qualifier de "mesurées" ou "légitimistes" sont représentées dans la partie supérieure du graphique :

- Les pouvoirs publics font tout ce qu'ils doivent pour les plus démunis.
- Plutôt pas d'accord avec l'opinion selon laquelle "ceux qui touchent le R.M.I. sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire".

### Les questions utilisées comme variables actives dans l'analyse :

**Vous, personnellement, pensez-vous plutôt que le R.M.I.:**

*Devrait être un droit automatique quand on est en dessous du minimum*

*Devrait être un droit lié à une contrepartie de la part du bénéficiaire*

**Types d'opinion sur les modalités d'application du R.M.I (Cf chapitre 2)**

*Exigeants mesurés*

*Exigeants rigoureux*

*Progressistes généreux*

*Moralistes*

*Généreux systématiques*

*Rigoristes*

*Ne sait pas*

**Certains disent que "ceux qui touchent le R.M.I sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire". Etes-vous personnellement d'accord avec cette opinion ?**

*Tout à fait d'accord*

*Plutôt d'accord*

*Plutôt pas d'accord*

*Pas d'accord du tout*

**Avec laquelle de ces deux propositions sur ceux qui touchent le RMI êtes vous le plus en accord ?**

*Ce sont pour la plupart des gens qui ne pourront jamais trouver un travail*

*Ce sont pour la plupart des gens capables de trouver un travail si on les aide*

**Vous personnellement, pensez-vous que le R.M.I devrait être versé pendant :**

*Moins de six mois*

*Un an*

*Deux ans*

*Tant que la situation du bénéficiaire le justifie*

**Au sujet du Revenu Minimum d'Insertion, pensez-vous plutôt que :**

*Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail*

*Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir*

**Si un bénéficiaire du R.M.I trouve un travail, mais faiblement rémunéré, trouvez-vous normal qu'il perçoive un complément de R.M.I pendant encore quelque temps ?**

*Tout à fait normal*

*Plutôt normal*

*Plutôt pas normal*

*Pas normal du tout*

A votre avis, le R.M.I. est-il versé aujourd'hui à ceux qui en ont le plus besoin ?

*Oui*

*Non*

Globalement, êtes-vous personnellement favorable ou défavorable au revenu minimum d'insertion ?

*Très favorable*

*Assez favorable*

*Peu favorable*

*Pas du tout favorable*

Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font tout ce qu'ils doivent, ou ne font pas assez pour les plus démunis ?

*Font trop*

*Font ce qu'ils doivent*

*Ne font pas assez*

Pensez-vous qu'il soit nécessaire que les particuliers jouent eux-mêmes un rôle dans les actions d'insertion envers les plus démunis (aide dans les démarches administratives, participation bénévole à des associations, offre de petits travaux,...) ?

*oui*

*non*

### 7.1.3 Ces deux oppositions indépendantes permettent de définir quatre pôles dans l'espace des opinions sur le R.M.I.

La combinaison de ces deux dimensions de la structure des opinions permet de définir quatre pôles d'opinions principaux vis-à-vis du R.M.I, et plus généralement, à l'égard de la politique sociale de lutte contre la pauvreté. Ils correspondent à chacun des quatre quadrans du graphique : Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Nord-Est.

Le pôle Sud-Est est celui des individus que nous avons appelés, tout au long de ce rapport, les "généreux systématiques". Ils sont radicalement favorables au R.M.I. Ils pensent que le RMI doit être un droit automatique, estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les pauvres et considèrent que cette prestation aide à s'en sortir. Ils sont donc à la fois généreux et radicaux. Une générosité qui s'applique dans certains cas à eux-mêmes : les bénéficiaires du R.M.I, sinon réels, en tout cas potentiels, sont nombreux dans ce pôle, nous le verrons plus loin.

Le pôle Sud-Ouest est celui des "**exigeants rigoureux**". Beaucoup d'individus de ce groupe pensent que les pouvoirs publics font trop pour les pauvres. Nombre d'entre eux ne sont pas du tout favorables au R.M.I, souhaitent une durée de versement minimale (6 mois et moins), pensent enfin qu'il n'est pas du tout normal qu'il y ait cumul d'un travail même faiblement rémunéré et d'un complément de R.M.I.

Les troisième et quatrième pôles sont peu distincts l'un de l'autre car leur commune mesure les rapproche.

Le groupe Nord-Ouest, en haut à gauche, comprend les "**moralistes**" et les "**exigeants mesurés**". Ils sont favorables à la contrepartie, mais sont partagés quant à l'appréciation globale du R.M.I. Ils pensent en effet plus souvent que "le R.M.I. devrait être un droit lié à une contrepartie de la part du bénéficiaire". Pour eux, la durée optimale du versement est plus souvent "un an" ou "deux ans". Enfin, ils sont assez partagés à propos de l'idée selon laquelle "ceux qui touchent le R.M.I. sont pour la plupart des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire".

Le quatrième groupe, au Nord-Est, est celui des "**progressistes généreux**". Ils sont globalement favorables au R.M.I et à la condition d'insertion. Ils se situent dans la partie droite du plan, car ils manifestent une certaine générosité à l'égard des bénéficiaires et une confiance dans les résultats obtenus. Pour eux, le R.M.I. aide à s'en sortir. Ils s'opposent verticalement aux "généreux systématiques", car ils préfèrent la condition d'insertion, appliquée avec tact et mesure, à l'automaticité du versement.

Nous avons souligné, au chapitre 2, le manque d'homogénéité du petit groupe des "**rigoristes**". On pourrait croire, à la vue du graphique, qu'ils sont radicaux. Ils sont cependant mal représentés dans le plan des opinions décrit dans cette partie : il est donc préférable de ne pas interpréter leur position.

## 7.2 - Caractérisation des opinions selon les variables socio-démographiques

La plupart des variables socio-démographiques, ou relatives aux conditions de vie, se positionnent dans seulement trois quadrans : Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Est (graphiques 2, 3 et 4).

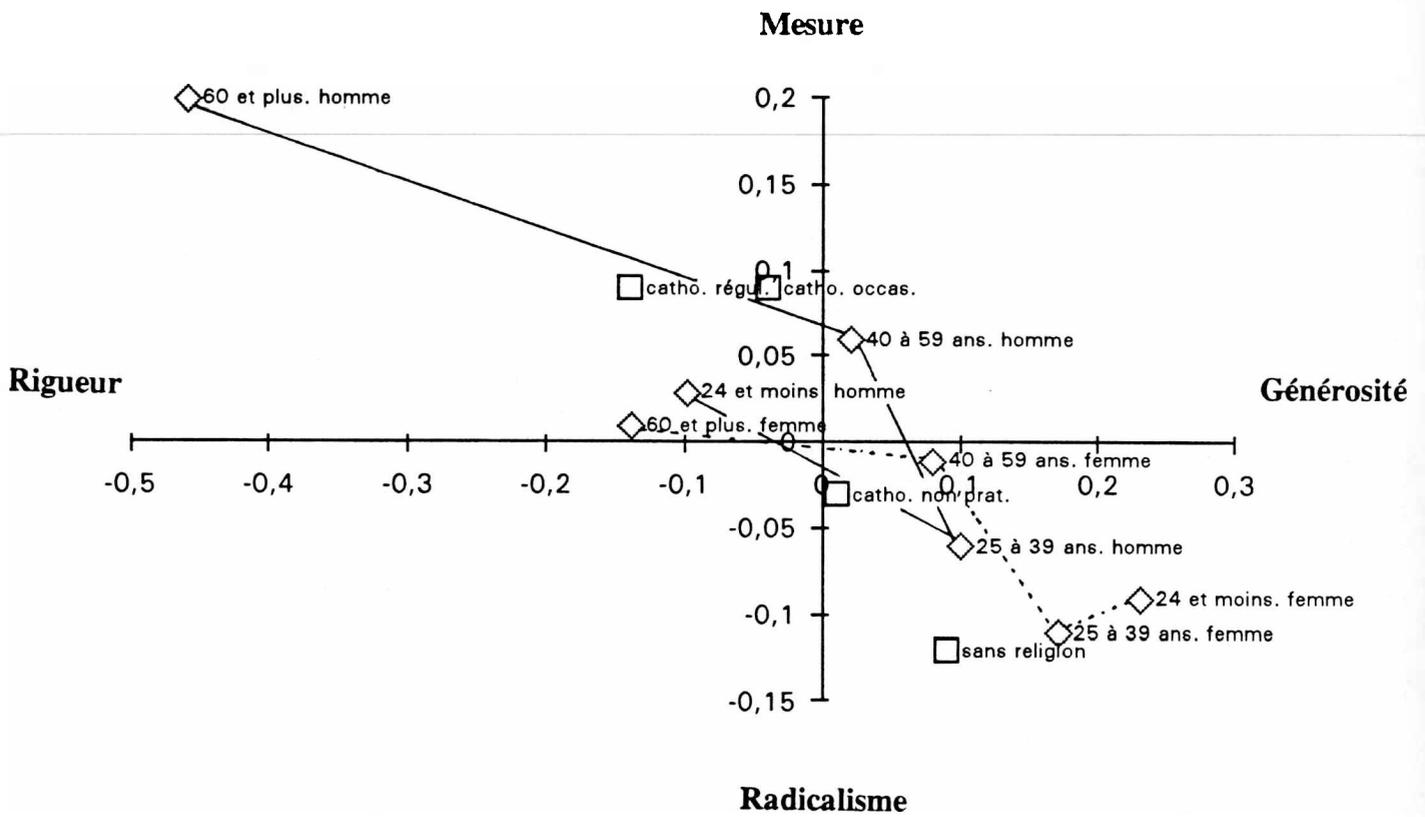
Le quadran Nord-Ouest est celui des personnes âgées, des catholiques pratiquants réguliers (graphique 2), des retraités, agriculteurs et artisans-commerçants (graphique 3), des Français qui détiennent plusieurs types de patrimoines différents ou qui disposent de revenus élevés (graphique 4). Rappelons que ce quadran est celui des partisans modérés de la contrepartie, qui sont partagés au sujet du R.M.I.

A l'opposé, le quadran Sud-Est est celui où figurent plus souvent des jeunes, et surtout des femmes jeunes, des individus sans religion (graphique 2), des chômeurs, des ouvriers, des employés de service (graphique 3), des personnes sans aucun patrimoine, ou ayant des revenus plutôt faibles (graphique 4). Ce quadran est celui des partisans du versement inconditionnel (radicalisme dans la générosité). Comme nous l'avons signalé plus haut, ce faible niveau de vie modifie cette impression de générosité : il y a parmi eux, sans doute, relativement plus de bénéficiaires potentiels du R.M.I, donc d'individus éventuellement "intéressés" par la prestation ou susceptibles de l'être.

Les caractéristiques socio-démographiques qui illustrent les autres secteurs du graphique sont moins nombreuses. Au Nord ou au Nord-Est figurent les cadres, les étudiants et les professions intermédiaires (graphique 3) : c'est un pôle de personnes nuancées et mesurées, mais partagées au sujet de la contrepartie. Sans doute conscients de la possibilité qu'un versement automatique provoque des effets pervers, ils sont surtout persuadés qu'il ne suffit pas de verser de l'argent pour aider les plus démunis.

Le quadran Sud-Ouest comprend les adversaires de la politique de lutte contre la pauvreté. Le faible niveau d'étude (sans diplôme ou C.E.P. seulement) est la seule caractéristique socio-démographique simple qui se dégage dans ce secteur, qui est également faiblement peuplé.

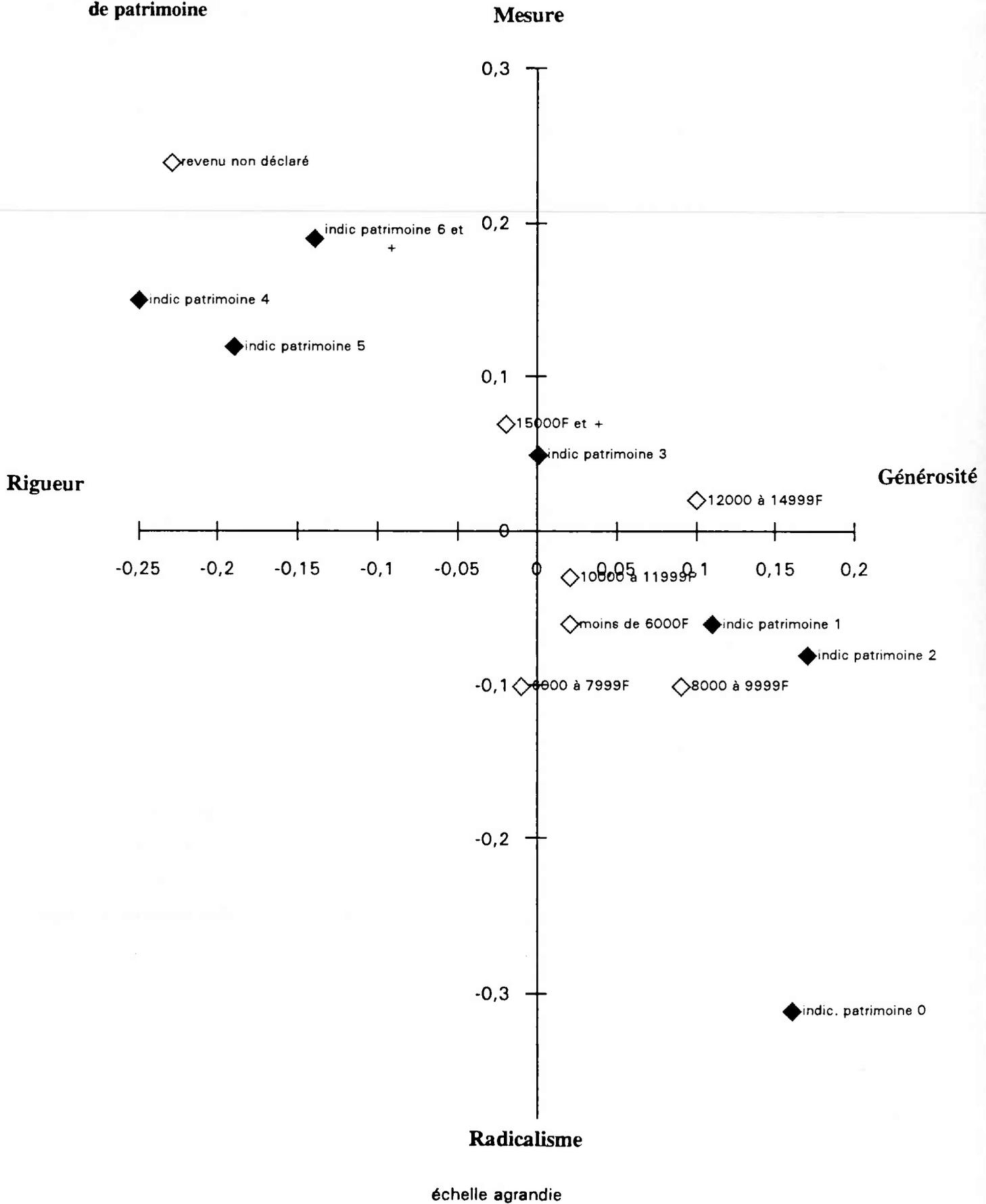
**Graphique 2**  
**Caractères socio-démographiques**  
**(classes d'âge et sexe) et religion**



Echelle agrandie



**Graphique 4**  
**Caractères socio-démographiques :**  
**Revenu du foyer et indicateurs**  
**de patrimoine**



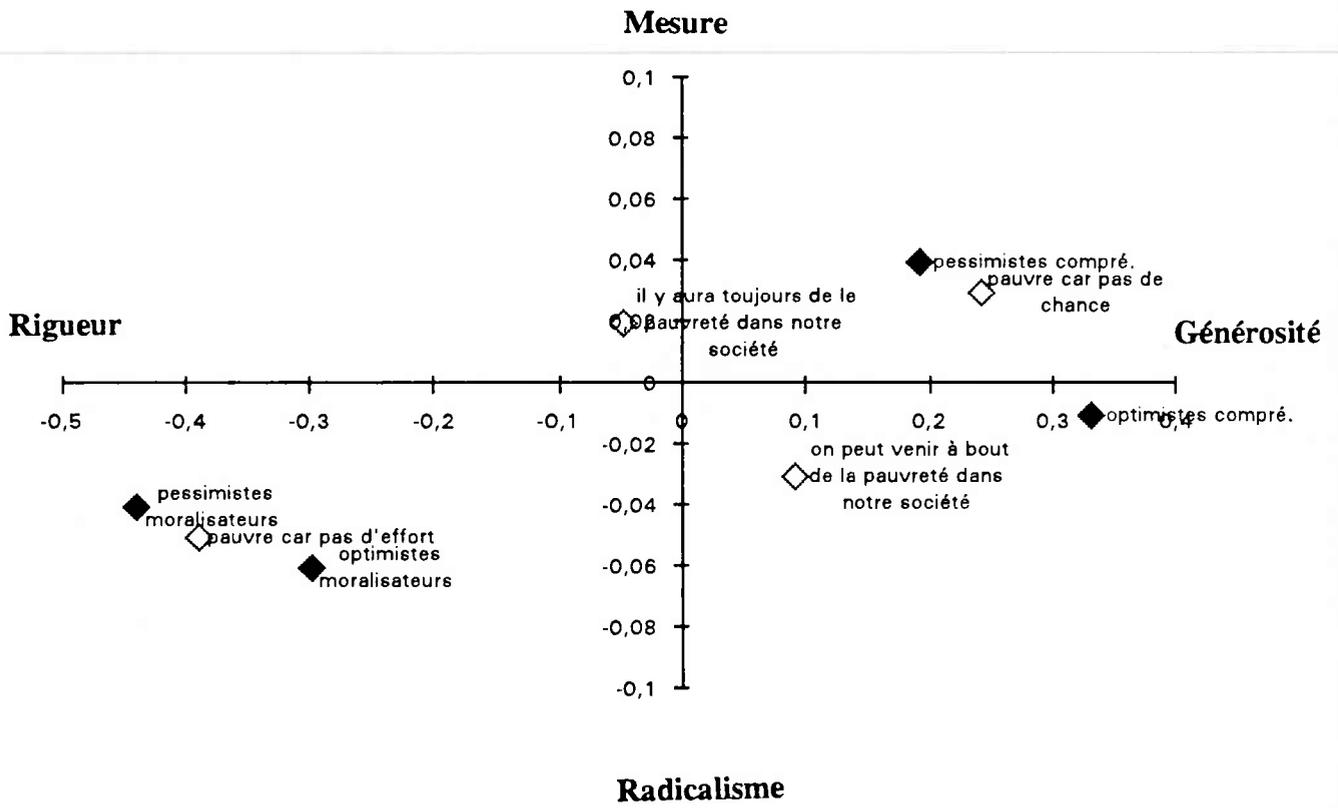
Les variables qui sont ordonnées (âge, diplôme, CSP des salariés, pratique religieuse, patrimoine) se déploient toutes selon un axe Sud-Est / Nord-Ouest. On peut cependant distinguer nettement deux faisceaux. L'un est plutôt vertical : niveau d'études et CSP des salariés ; l'autre est plutôt horizontal : âge et nombre d'éléments de patrimoine possédés. Ce résultat n'est pas étonnant. Nous avons vu tout au long de ce rapport qu'un niveau d'étude élevé correspond souvent à une attitude compréhensive et nuancée, et qu'à l'opposé les attitudes radicales en faveur ou défaveur des pauvres sont plutôt caractéristiques des niveaux d'études plus faibles. L'effet de l'âge, lié à la rigueur, peut à la fois être un effet d'âge pur ou de patrimoine, ou un effet de génération dont une composante peut être la religion. Seule l'utilisation de techniques statistiques plus développées, portant sur des échantillons importants, pourrait permettre d'affirmer ce qui ne doit être considéré ici que comme des hypothèses.

Notons, enfin, la position singulière (graphique 2) des hommes de moins de 25 ans qui manifestent ainsi une certaine opposition à une mesure dont ils peuvent se sentir exclus. Nous l'avons vu plus haut dans l'analyse de la question : *"Le R.M.I. touche-t-il les populations qui en ont le plus besoin ?"*

### **7.3 - Les opinions sur les pauvres et la pauvreté**

Les opinions sur les pauvres et la pauvreté éclairent bien un grand nombre d'opinions relatives au R.M.I, nous l'avons vu dans les premiers chapitres de ce rapport. Il est donc intéressant de souligner leurs positions dans cette structure des opinions. Elles s'étirent principalement le long du premier axe : les "optimistes compréhensifs" se situent du côté de la générosité, les pessimistes "moralisateurs" du côté de la rigueur (graphique 5). Les optimistes "moralisateurs" et les "pessimistes compréhensifs" ont des positions intermédiaires. Les raisons avancées par les Français pour expliquer pourquoi les pauvres sont dans leur situation (responsabilité personnelle ou malchance) sont plus liées aux opinions sur le R.M.I que l'optimisme ou le pessimisme sur l'évolution de la pauvreté dans notre société. Invoquer la responsabilité individuelle est caractéristique d'une attitude rigoureuse, moralisatrice (à l'Ouest), alors que la malchance est plus souvent citée par les généreux, les compréhensifs (à l'Est).

**Graphique 5**  
**Illustration de l'espace**  
**par les opinions concernant**  
**les pauvres et la pauvreté**



échelle agrandie

## 7.4 - Opinions sur le R.M.I. et attitudes à l'égard de la politique sociale

Les opinions sur la politique sociale complètent bien les caractéristiques socio-démographiques pour illustrer les grandes catégories d'opinion sur le R.M.I. En effet, le **quadrant Sud-Ouest**, qui était le plus faiblement caractérisé sur le plan socio-démographique (à l'exclusion du faible niveau d'études), est apparemment plus typé sur le plan des idées (Graphique 6).

Ce quadrant est celui des personnes les plus opposées au R.M.I et à la politique sociale en général. En témoignent les quatre opinions caractéristiques suivantes :

"Si les entreprises déclarent rencontrer de plus en plus de difficultés pour recruter les personnes dont elles ont besoin (...), c'est parce que les demandeurs d'emploi sont trop exigeants."

"Les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage (...) ne sont pas du tout efficaces."

"Est plutôt défavorable à une politique incitant la mère à cesser temporairement de travailler quand elle a un enfant en bas âge, notamment par le versement d'une aide en espèces."

"Les prestations familiales comportent des aides spécifiques pour certaines situations particulières comme les parents isolés. C'est anormal car chacun doit tirer les conséquences de ses choix individuels."

D'autre part, ce quadrant se caractérise par une forte préoccupation vis-à-vis de l'immigration ; les deux opinions suivantes semblent être ici plus fréquentes :

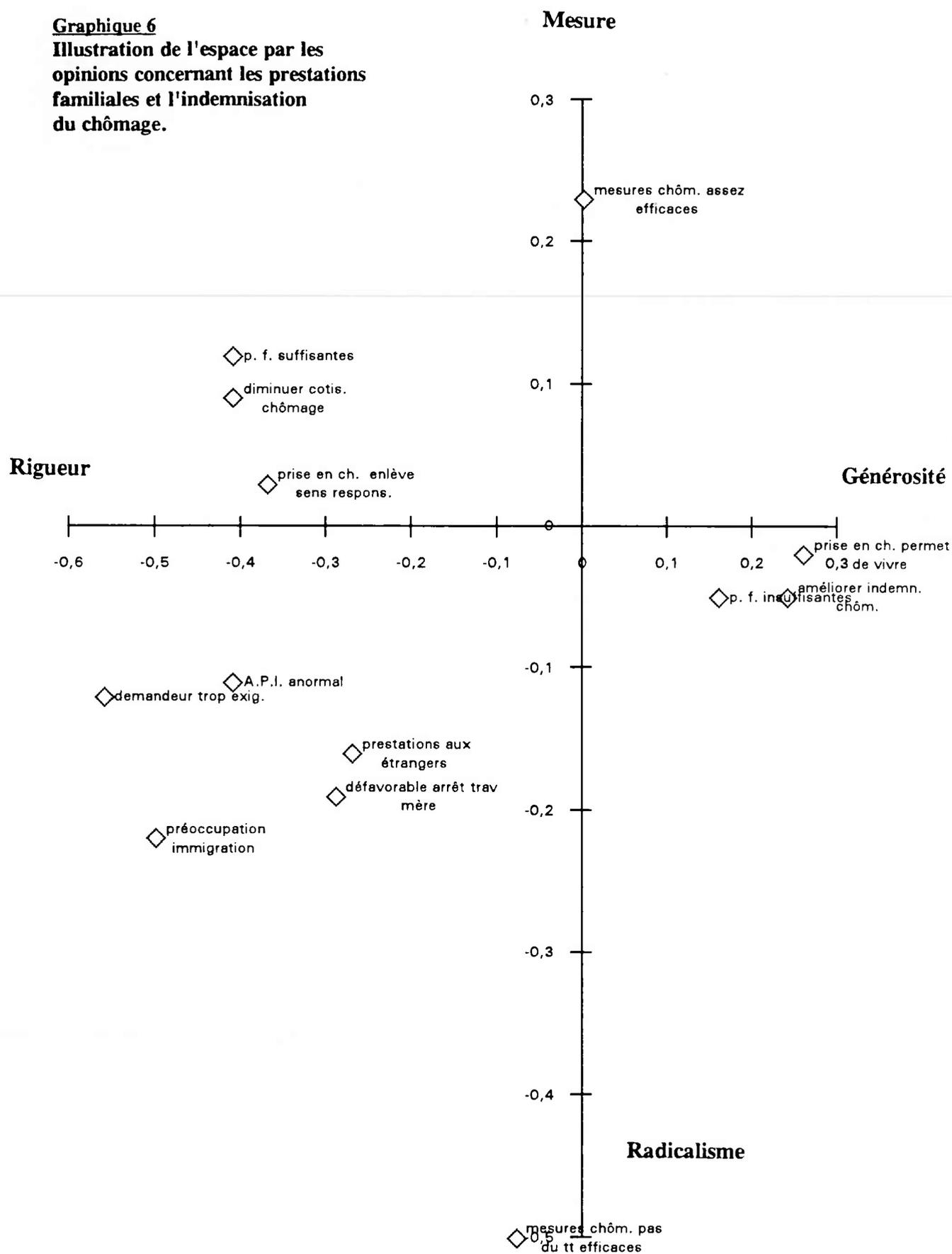
L'immigration est le sujet principal de préoccupation (1).

La catégorie de personnes qui bénéficie le plus des prestations sociales est celle des immigrés.

On voit donc apparaître dans ce quadrant, celui des "exigeants rigoureux", une population peu diplômée, méfiante vis à vis des aides sociales au sens large, heurtée par le phénomène de l'immigration. Leur conception de la politique sociale s'assimile probablement aux notions d'abus et de manque de rigueur.

-----  
 (1) Parmi une liste de 11 thèmes d'actualité, les enquêtés devaient choisir les deux qui les préoccupent le plus : le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe de 1992.

**Graphique 6**  
**Illustration de l'espace par les**  
**opinions concernant les prestations**  
**familiales et l'indemnisation**  
**du chômage.**



Echelle agrandie

Les autres quadrans sont aussi illustrés par les opinions sur la politique sociale, mais de façon moins caractéristique :

Dans le **quadrant Nord-Ouest**, figurent des Français plutôt favorables à une réduction des aides publiques, non par seul souci d'éviter les abus, mais plus dans l'optique de voir diminuer les cotisations ou plus généralement les prélèvements obligatoires. L'opinion suivante illustre en particulier ce secteur : "l'excédent des régimes d'indemnisation du chômage doit être utilisé pour diminuer les cotisations".

Si le **quadrant Nord-Est** n'est pas illustré par des opinions particulières, en revanche, on retrouve bien entendu dans le **quadrant Sud-Est** les partisans des augmentations des allocations quelles qu'elles soient : ainsi, pour bon nombre des Français figurant dans cette zone, l'excédent des régimes d'indemnisation du chômage doit être utilisé pour augmenter le montant des allocations ou allonger la durée de versement des indemnités. De même, pour accroître l'efficacité des allocations familiales, ils préfèrent une augmentation de l'aide en espèces.

Ainsi, **les grandes dimensions de la structure des opinions sur le R.M.I. - rigueur ou générosité, radicalisme ou mesure - définissent des types d'opinions qui correspondent à des idées plus générales sur la politique sociale.** En particulier, les Français pas du tout favorables au R.M.I. et qui considèrent que les pouvoirs publics font trop pour les pauvres, sont aussi très hostiles à la politique sociale en général, qu'ils préféreraient voir réduire. Il est vrai qu'ils considèrent aussi plus souvent que les pauvres le sont parce qu'ils n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir.

Les autres types d'opinions correspondent à des groupes socio-démographiques assez caractéristiques : les personnes âgées et donc les catholiques pratiquants, les indépendants, les personnes à fort revenu et disposant de multiples éléments patrimoniaux figurent plus souvent dans le quadrant Nord-Ouest. Ils sont donc plus souvent partisans de la rigueur, mais appliquée plutôt avec modération. Ils sont partagés au sujet du R.M.I, mais considèrent aussi plus souvent que les pauvres le

sont parce qu'ils n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir. En revanche, les cadres, les professions intermédiaires, les étudiants, les diplômés sont plutôt favorables au R.M.I parce que le versement de la prestation est accompagné d'une action qui permettra l'insertion. Ils ont une méfiance vis-à-vis des versements de prestations en espèces automatiques. Enfin, les chômeurs, les femmes jeunes, les ouvriers et personnels de service, les personnes sans religion et celles qui ont des revenus modestes sont plutôt très favorables au R.M.I et défendent le versement automatique de cette prestation. Ils revendiquent d'ailleurs ce droit au R.M.I comme s'il s'agissait d'un droit qui pourrait, un jour ou l'autre, les concerner personnellement.

## **C o n c l u s i o n**

## Conclusion

Le Revenu Minimum d'Insertion doit faire l'objet, au printemps 1992, d'un "premier bilan d'étape". Si les opinions des Français ne changent pas d'ici là, la Commission Nationale d'Evaluation pourra témoigner de l'existence d'un assez large consensus dans la population : plus de quatre Français sur cinq sont actuellement favorables au R.M.I.

**Le large consensus en faveur du R.M.I est dû en grande partie à l'existence de la condition d'insertion.** Ce consensus, faut-il le rappeler, existe depuis la mise en place de la prestation. Bien sûr, le thème de la lutte contre la pauvreté bénéficie dans notre culture d'une forte valorisation, et constitue une sorte de lieu commun moral, cette expression étant prise ici dans son sens premier et non dans une acceptation galvaudée ou péjorative. Mais ce consensus exceptionnel repose aussi en grande partie sur l'existence d'une mesure d'accompagnement, stricte contrepartie du versement pour les uns, devoir de la société envers les pauvres pour les autres. L'objectif de cette mesure d'accompagnement est de faciliter l'insertion du bénéficiaire. Une analyse typologique des opinions permet d'établir ce rôle crucial de la condition d'insertion dans l'existence du consensus actuel. Sur les trois points de vue favorables au R.M.I, deux dépendent en effet de l'existence de cette condition d'insertion.

\* Le premier de ces points de vue est celui des **partisans d'un R.M.I versé automatiquement** en dessous d'un certain seuil de ressources. Ces personnes sont par conséquent des adversaires de la condition d'insertion, mais cette réticence ne réduit nullement leur degré d'adhésion à l'égard du Revenu Minimum d'Insertion actuel. Ils en sont les plus fervents défenseurs, car ils appartiennent souvent à des milieux modestes qui peuvent, dans une certaine mesure, se sentir proches des bénéficiaires. Un peu moins d'un Français sur six environ partage ce point de vue.

\* Le second point de vue favorable au R.M.I est celui de ceux qu'on appelle classiquement les "**progressistes**". L'activité qui accompagne le versement du Revenu Minimum, que nous appelons "condition d'insertion", est pour eux

essentielle : droit pour le bénéficiaire, devoir pour la société, seule cette mesure d'accompagnement permet, selon eux, de donner un vrai sens à l'aide monétaire; sans elle, il n'y a pas d'insertion possible. En conséquence, les progressistes souhaitent des modalités d'application (durée, contrôles...) très souples. Ils sont assez nombreux dans la population : plus de trois Français sur dix.

\* Une partie non négligeable des Français adhèrent à la condition d'insertion mais cette fois pour une autre raison que les progressistes : celle-ci a pour eux le mérite d'exiger un effort du bénéficiaire en contrepartie du versement du revenu. Ces **moralisateurs** sont cependant **mesurés**, car pour eux, les modalités de ce principe conditionnel ne doivent quand même pas être trop rigoureuses. Trois Français sur dix appartiennent à ce groupe, qui est sans doute le plus hétérogène et le moins stable des trois premières catégories.

\* L'unique groupe de véritables **opposants** au R.M.I est constitué de personnes qui souvent considèrent plus généralement que les pouvoirs publics font trop pour les pauvres, et souhaitent donc, pour cette mesure, des modalités d'application strictes, en particulier un versement contrôlé et très temporaire, mais aussi une condition d'insertion faisant office de contrepartie pure et simple au versement du revenu. Un Français sur cinq partage ce point de vue.

Ce sont donc principalement les partisans modérés, dont beaucoup voient dans la condition d'insertion une stricte contrepartie du versement du R.M.I, qui pourraient éventuellement passer du côté des opposants à la prestation s'il s'avérait que les bénéficiaires ne leur paraissent pas suffisamment incités à faire un effort véritable en direction de l'insertion sociale.

Par conséquent, sous réserve d'un fonctionnement satisfaisant de l'activité complémentaire visant à favoriser l'insertion, les motifs de remise en cause du R.M.I dans l'opinion sont, en l'état actuel, plutôt rares. Les seuls partisans du R.M.I qui pourraient devenir des opposants ne sont pas, bien sûr, les défenseurs du versement automatique ou les progressistes, mais bien ceux qui voient dans la condition d'insertion une contrepartie, c'est-à-dire une exigence nécessaire vis-à-vis des bénéficiaires. Le danger est donc bien la non application de cette contrepartie.

A plus long terme, les tendances lourdes de l'évolution socio-démographique de la population sont l'accroissement du nombre de personnes âgées et le relèvement continu du niveau socio-culturel moyen. Dans le cas où la plus forte présence actuelle, chez les personnes âgées, d'un état d'esprit rigoureux n'est pas un pur effet de génération, le vieillissement de la population risque de contribuer à la diffusion de positions exigeantes à l'égard des pauvres. D'autre part, l'augmentation du niveau socio-culturel devrait favoriser la prédominance des opinions modérées. Ces deux facteurs risquent donc à l'avenir de renforcer la présence du point de vue de ceux que nous avons appelés les "exigeants modérés". Le rôle de la condition d'insertion n'en deviendra alors que plus crucial.

---

**A n n e x e s**

## Annexe au chapitre 1

### Les opinions sur la condition d'insertion

- selon les opinions sur les pauvres et la pauvreté -

(en %)

	pessimistes compréhensifs	optimistes compréhensifs	ensemble des compréhensifs	pessimistes moralisateurs	pessimistes moralisateurs	ensemble des moralisateurs	NSP	total
Généreux systématiq.	54,8	22,7	77,5	16,3	4,8	21,1	1,4	100
Progress. généreux	42,4	23,0	65,4	20,1	12	32,1	2,5	100
Exigeants mesurés	39,2	16,6	55,8	26,2	13,2	39,4	4,8	100
Rigoristes	31,3	26,1	57,4	29,0	11,0	40,0	2,7	100
Moralistes	21,4	17,2	38,6	36,3	22,9	59,2	2,2	100
Exigeants rigoureux	29,5	4,7	34,2	41,5	21,2	62,7	3,0	100
Ne sait pas	24,3	20,9	45,2	26,4	16,6	43,0	11,8	100
ENSEMBLE	40,5	19,8	60,3	24	12,4	36,4	3,4	100

Généreux systématiques : refus de la contrepartie et automaticité du versement.

Progressistes généreux : l'insertion est indispensable pour vraiment aider.

Exigeants mesurés : pour la contrepartie, mais avec tolérance.

Rigoristes : refus de la contrepartie, considérée comme insuffisante.

Moralistes : pour un effort d'insertion, contrôlé, du RMiste.

Exigeants rigoureux : pour la contrepartie, contrôlée.

## **Annexe au Chapitre 5**

### **Remarques sur l'analyse lexicale effectuée**

La méthode utilisée dans cette analyse textuelle a été largement dépendante des possibilités du logiciel SPAD.T et de la nature des réponses analysées.

Le corpus initial était composé de 11 522 mots utilisés par 2010 répondants, soit en moyenne un peu plus de 5 mots par répondant. Parmi ces 11 522 mots, il y en avait 1059 différents, qui composent le "dictionnaire" des mots utilisés. Il est bien entendu impossible d'analyser l'ensemble de ce vocabulaire, les croisements "mots x individus" conduiraient à des tables trop grandes et peuplées de cases vides.

On a donc restreint le vocabulaire étudié de différentes façons :

- les mots de moins de 3 lettres de long ont été laissés de côté, ainsi que ceux qui étaient cités au total moins de 6 fois par l'ensemble des enquêtés.
- les "formes graphiques" ont été regroupées en fonction de leur appartenance à une racine commune (travail, travaillent, travailler ...) ou, plus rarement, en fonction des synonymies (cf., dans le texte du chapitre, les synonymes du mot "immigré" ).

Plusieurs essais de regroupements différents des formes graphiques, de variation du seuil inférieur de fréquence des mots retenus (de 2 à 7), ont été effectués pour estimer la stabilité des résultats obtenus.

On s'est ainsi restreint à 112 mots distincts correspondant à 8748 mots utilisés par les enquêtés : ces mots ont par conséquent été utilisés en moyenne environ 8 fois.

Une classification sur les individus à partir du tableau de fréquence croisant les 2010 individus et les 112 mots a été effectuée, ainsi qu'une classification sur les mots et des analyses factorielles sur les tableaux de fréquence croisant les principales variables socio-démographiques et les mots. Notre but était bien de classer les individus, c'est-à-dire les réponses, les analyses complémentaires ayant permis simplement de valider le résultat obtenu.

Les classes obtenues sur les individus ont été croisées avec les 112 mots pour vérifier l'homogénéité de ces classes et pour réaliser les regroupements "raisonnés" des petits groupes dont les effectifs étaient trop peu nombreux.

## Annexe au chapitre 7 concernant la "Synthèse des opinions sur le R.M.I"

### Caractéristiques de l'analyse des correspondances multiples effectuées

Nombre de questions actives : (cf. Chapitre 7)	11
Nombre de modalités actives :	46
Nombres de modalités actives après apurement des modalités ayant de trop faibles effectifs de répondants :	37

### Pourcentages d'inertie des dix premières valeurs propres :

numéro d'ordre de la valeur propre	pourcentage d'inertie
1	10,6
2	6,5
3	5,4
4	4,8
5	4,7
6	4,4
7	4,2
8	4,1
9	4,0
10	3,9

Les modalités de variables qui contribuent le plus à la formation des deux premiers axes ont été décrites dans le chapitre 7. Celles qui contribuent le plus à la formation du troisième axe sont dans l'ordre :

- \* Les bénéficiaires du R.M.I sont pour la plupart des gens qui ne pourront pas trouver de travail (contribution à l'inertie de l'axe : 27 %)
- \* Plutôt d'accord avec l'opinion selon laquelle "ceux qui touchent le R.M.I. sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire" (contribution à l'inertie de l'axe: 14 %)

\* Tout à fait d'accord avec l'opinion selon laquelle "ceux qui touchent le R.M.I. sont des gens pour lesquels il n'y a plus rien à faire" (contribution à l'inertie de l'axe : 11 %)

Au total, l'ensemble des modalités de ces deux variables contribuent à 67 % de l'inertie le long de l'axe 3, qui peut, par conséquent, être considéré comme déterminé par les réponses à ces deux variables.

---

# COLLECTION DES RaPPORTS

## Récemment parus :

Panel RMI-CREDOC, points de départ : présentation des résultats de la première vague d'enquête auprès d'un échantillon représentatif des allocataires du Revenu Minimum d'Insertion, par Patricia Croutte, Anastassios Iliakopoulos, Michel Legros, N° 98, Avril 1991.

Les ports de la galère : recension des études et des recherches réalisées entre 1975 et 1990 sur le thème de l'insertion des jeunes en difficulté pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, par Christine Le Clainche, Michel Legros, N° 99, Avril 1991.

Pour une meilleure compréhension de la cohérence des statistiques sur l'automobile, par Didier Le Ménéec, Jean-Loup Madre, N° 100, Avril 1991.

La perception des politiques de la famille, par Laurent Clerc, Georges Hatchuel, Jean-Luc Volatier, N° 101, Juillet 1991.

Rapport technique - Vague de Printemps 1991 (Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français), par le département "Aspirations", N° 102, Juillet 1991.

Opinions et usage des voies de circulation routière - Le réseau routier et l'environnement, par Olivier Martin, N° 103, Juillet 1991.

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie